

2^{ème} PARTIE



Le Gy
aux environs
d'Agnez-les-Duisans

LA VALLEE DU GY

AVESNES — LE — COMTE



Avesnes-le-Comte est une charmante petite ville de l'arrondissement de Saint-Pol. Elle est située à une altitude de 152m, sur la route nationale 339, à 19 km à l'ouest d'Arras, à 20 km des villes de Frévent et Doullens, à 160 km au nord de Paris. La commune d'Avesnes-le-Comte a une superficie de 929 ha pour une population de 1490 habitants (recensement de 1975) ce qui donne une densité de 160 habitants au Km². Elle est d'autre part le chef-lieu d'un canton qui regroupe 31 communes réparties sur une superficie de 17736 ha. Comme l'affirme la célèbre chanson patoisante de VAHE et BAJUS "Après Paris ch'est Avesnes".

I - "AUX TEMPS ANCIENS ...!" ET L'ORIGINE D'AVESNES

1190	De Avennae
1197	De Avennis
1206	Avelnes
1310	Avenes
1315	Avesnes-le-Comte

Pour beaucoup l'origine De Avennae découle du mot de bas latin Avesnae les Avesnes, qui représentaient des terrains vagues, incultes, situés à la limite des banlieues. C'était là le séjour assigné aux voyageurs ou étrangers de passage. "C'est sans aucun doute la nature du terroir qui a donné lieu à l'interprétation du mot Avesnes en lui supposant le sens d'endroit infertile où il ne croît que de la folle avoine" (Ricouart)
Il est à remarquer que beaucoup de communes d'Artois et des Flandres tirent leur origine du mot Avesnae.

II - QUELQUES POINTS D'HISTOIRE

I - Avesnes : point stratégique

Si l'on en croit le Docteur Ledru qui écrivit l'Histoire d'Avesnes à la fin du XIX^e siècle, les Celtes s'étaient très tôt installés sur le site. On retrouva près des sources primitives du Gy, des dolmens et une faucille de fer. A l'époque gallo-romaine, deux villages prospéraient sur la colline et dans le vallon sud où un temple aurait été érigé. Les invasions germaniques du Ve siècle, puis les Normands au IX^e siècle, amenèrent les habitants à se retrancher sur l'oppidum, sous la protection du château fort. Châtellenie des comtes de Ponthieu, Avesnes échoit à Saint-Louis qui investit son frère Robert 1^{er} du comté d'Artois. Du Moyen-Age à la Révolution Avesnes et son château-fort sont très souvent harcelés, pillés... En 1316 c'est Robert III d'Artois, l'éternel rival de Mahaut d'Artois, qui s'y établit et chasse les troupes de sa tante. Un siècle plus tard, le roi de France, Charles VI, assiégeant le Duc de Bourgogne dans ARRAS, installe

une partie de son armée à Avesnes.

En 1464, Louis XI et sa suite couchèrent au château. Ses démêlés avec Charles le Téméraire l'amènèrent à occuper tout l'Artois. A Avesnes comme à Arras il ne semble pas que l'on ait gardé un bon souvenir de l'occupation française qui dura jusqu'en 1494. Les guerres entre la "Maison de France" et la "Maison d'Autriche" (Espagne et Saint-Empire germanique) multiplièrent les guerres dans cette région frontalière entre l'Artois espagnol et la Picardie française. Le château fut assiégé et endommagé en 1512, 1523, 1537 1553, pendant les guerres de François 1er et Henri II contre Charles Quint. En 1636, les troupes françaises du gouverneur de Doullens, de Rambures, le démantelèrent en partie. Un violent incendie obligea en 1731 la garnison à le quitter. En 1775, il fut abandonné et démantelé.

2 - Avesnes-le-Comte en 1790

Les 60 réponses du maire au questionnaire envoyé par le Département sont une source intéressante et inédite de renseignements.

Une nouvelle municipalité a été élue au suffrage censitaire. Louis-Joseph LECHON 27 ans est maire, assisté de 5 officiers municipaux, d'un procureur de la commune, Ferdinand Géry Vatré, 32 ans, maître d'école et de 12 notables. Les professions de ces notabilités (4 fermiers, 2 "messagers", 1 aubergiste, 1 cordier, 1 notaire, 1 rentier "vivant de ses biens", 1 marchand de laine) et parmi les officiers municipaux (1 marchand de fer, 1 armurier 1 horloger, 1 teinturier). La commune n'a pas de biens communaux, elle est endettée de 700 livres et se plaint que l'entretien d'un prisonnier "déclaré maniaque par sentence du bailliage d'Avesnes" de juillet 1789, lui coûte 20 sols par jour. A propos du droit de plantis sur les chemins, la commune était en procès avec le maréchal de Lévis, seigneur d'Avesnes et gouverneur de l'Artois jusqu'en 1787. Sur les 385 hommes de plus de 18 ans, aucun n'était inscrit à la garde nationale. Le maire précise que les chemins conduisant à Fosseux et Barly sont en très mauvais état "ce qui pose d'énormes problèmes pour les 400 mesures de terre concernées". Il appelle le Gy la Scarpe car cette rivière était alors souvent appelée la Petite Scarpe. Il propose de la réunir à la "Cange" distante seulement de 2 lieues et demie et affirme péremptoirement que "le travail ne serait pas considérable". Ntons que l'idée d'un canal de la Scarpe à la Canche sera reprise sous le Consulat et le Premier Empire.

Le moulin à vent qui dressait ses ailes au sud-ouest d'Avesnes, était un moulin de pierre avec toiture orientable. Le meunier de blé, Pierre Joseph Hugon, paie annuellement "24 meunaurrées" (?) de blé au seigneur "Delevir" (de Lévis).

Le vieux curé Pierre Antoine Noël Eschet, âgé de 86 ans, exerce depuis 1761 après avoir été 24 ans curé et doyen de Luchaux. La fabrique paroissiale possède un revenu de 600 livres mais doit 908 livres car elle a dû dépenser 300 livres pour réparer les dégats causés à l'église par les incendies allumés en 1789 et 1790.

Avesnes avait déjà ses oeuvres charitables sinon très efficaces. Un "hôpital" était destiné "aux pauvres malades". Il avait été construit en 1768 mais s'avérait trop petit. Les 595 livres de revenus étaient insuffisantes il aurait fallu plus du double.

132 livres étaient consacrées aux pauvres par "le moyen du billet de 15 sols donné aux plus nécessiteux" Avesnes fut appelée l'Egalité

III - L'EGLISE D'AVESNES-LE-COMTE

1 - Généralités

On n'a pas trouvé de date précise en ce qui concerne la construction de l'église Saint-Nicolas d'Avesnes, mais le caractère général de l'ensemble permet de fixer son origine au XIIe siècle. Elle se trouvait contre le

manoir des chatelains d'Avesnes. Elle était construite en grès pour le sous-bassement et en calcaire blanc du pays, certainement tiré des vastes souterrains qui sillonnent le sous-sol d'Avesnes.

La date 1574 inscrite sur une des rosaces de la voûte, 2^e travée de la nef centrale, correspond à la reconstruction entreprise pendant le règne de Philippe II d'Espagne sous l'impulsion d'Adrien Morel, seigneur de Tangry, seigneur d'Escalus. Sur la face sud du clocher il grava l'écusson aux armes de la Maison d'Autriche et aux siennes. A ces deux écussons, en 1640, fut ajouté celui du Roi de France. A la suite de la reconstruction de 1574 seuls subsistent les parties originelles suivantes: le chœur, l'abside et une partie de la tour.

Lors de son séjour à Avesnes en janvier 1464, le roi Louis XI vint s'y recueillir.

La date 1671 est inscrite au-dessus des fonts baptismaux.

Ayant échappé de justesse à l'incendie de 1636, elle ne résista pas en 1736 à une trombe qui fit tomber la flèche en bois du clocher sur la grande nef où elle détruisit la charpente. A la suite de cet événement, on coiffa la tour du dôme actuel (l'ensemble dôme-tour mesure 36m du sol au coq placé au-dessus de la croix) et les nefs qui avaient auparavant un toit distinct furent abritées par une seule et même couverture.

Elle fut sauvée de la Révolution en devenant salpêtrière et fut vouée au culte de la Raison. Le seul dommage fut que les trois écussons portés sur la face sud du clocher furent grattés par M. Lamoralle Bonvallet pour une somme de 100 livres.

2 - L'intérieur

Les fonts baptismaux du XII^e siècle ont été remarquablement conservés. Chacune des 36 voûtes figure une tente drapée dans le milieu et serrée par un noeud qui est une clef de voûte sculptée. Un certain nombre ont été refaites en 1871 en pierres moins blanches.

3 - L'extérieur

L'ornementation du dehors a été soignée. Les contreforts du clocher décorés de niches soutenues par des pédicules en spirale en témoignent. Ils se terminent par un chemin de guet orné à chaque coin d'une poivrière munie de meurtrières, ce qui indique qu'on avait essayé de fortifier l'église. Le clocher porte un cadran solaire entouré des signes du zodiaque dû à M. Victor Sy en 1869.

4 - Le trésor

La pièce maîtresse du trésor est certainement la statuette Saint-Nicolas, le patron de la ville: elle fut ciselée en argent par un orfèvre aragois du XV^e siècle comme l'indiquent les poinçons dont elle est marquée: un rat, un F, un H. Cette figurine haute de 23cm pèse 600 g; elle est portée sur un socle sur lequel s'adapte un cylindre de verre, enchassé dans une monture de métal travaillé avec goût. Elle est d'une finesse remarquable (surtout pour la crosse, la mitre et le nimbe 15^e siècle). Elle représente le saint en habits pontificaux, la mitre en tête, la crosse à la main, accompagné de ses attributs ordinaires, les trois enfants dans la cuve auxquels il donne sa bénédiction;

On raconte à ce propos que, lors d'affrontements, Avesnes tomba aux mains de l'ennemi qui réclama une contribution très forte. La ville ne pouvait pas payer. Deux notables furent pris en otage. Dans leur cachot ils prièrent et l'un d'eux, vieillard vénérable, dont l'existence entière avait été dévouée au culte de Saint Nicolas, se sentit brusquement enlevé et se trouva sur la place publique d'Avesnes. Le peuple était enfin capable de payer la rançon et le fit.

Les autres pièces du trésor sont:

une statue de Sainte Barbe du XV^e siècle;

- Une autre de Saint Sébastien, dans le chœur
- une console Louis XV
 - crédence à la chapelle Saint Nicolas
 - crucifixion en bois avec statuette de la Sainte Vierge et Saint Jean.

Bibliographie

- Ledru (Philippe) "Histoire d'Avesnes-le-Comte; ancienne ville de la province d'Artois" - Archives départementales.
- Avesnes-le-Comte Léon Haby, libraire, grande rue 156 - 1878
- Dr L. Camus Eglise d'Avesnes-le-Comte - Paroisse Saint Nicolas Arras, imprimerie de l'Avenir 1933 114 pp
- L. Ricouart "Etude des noms de lieux" (Départementale du Pas-de-Calais) p. 299 - 307
- Dictionnaire des communes du Pas-de-Calais.
- "Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais" publiée par la Commission des antiquités départementales. Arras 1850.
(voir l'article de M. de Linas)
- "Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais"
Arrondissement de Saint-Pol, Tome 1 1879



HAUTEVILLE



Ce charmant village porte bien son nom ; il se trouve en effet l'un des plus élevé de la contrée et de quelque côté qu'on s'achemine, on y arrive par une douce montée . (Altitude : 133 m ;).

QUELQUES POINTS D' HISTOIRE :

Au XIIe siècle, HAUTEVILLE était un hameau de LATRE ; il possédait une petite chapelle assez fréquentée comme pèlerinage à St-Christophe . Le sire Jehan de HAUTEVILLE est inscrit comme créancier du Comte d'Artois dans une déclaration de dettes de ce prince du 1er Juillet 1274 . Vers 1340, les seigneurs de Fosseux étaient possesseurs de la terre de HAUTEVILLE . Après eux et pendant six générations, elle restera la propriété des Montmorency . La cure de HAUTEVILLE fut érigée par Christophe d'Assonville seigneur du lieu en 1585 sous le vocable de Saint-Christophe et avec l'assentiment de Mathieu Moulard, évêque d'ARRAS. En 1724, Charles Louis de Thiulaine, écuyer, seigneur de Neuville, conseiller au Conseil d'Artois achète la seigneurie à Guillaume-Alexandre de France moyennant 75000 livres .

LES MONUMENTS INTERESSANTS :

Si HAUTEVILLE a été lourdement frappée par les incendies de 1543 et 1874, il reste encore aujourd'hui quelques monuments témoins de son histoire : une porte charretière de 1629, son église avec au dessus du portail d'entrée la date de sa construction " 1581 " ; enfin à côté de l'église et adossée à la rue principale, un château datant du XVIIIe siècle, avec des bâtiments de ferme et un magnifique parc percé en son centre d'une large avenue de tilleuls .

HAUTEVILLE SOUS LA REVOLUTION :

En 1790, Paul Casimir Pouillaude est âgé de 27 ans . Il occupe les fonctions de clerc clérican ; ce sera lui qui répondra à l'enquête adressée par Dubois de Fosseux . Les réponses qu'il donne sont très détaillées et il ne craint pas de donner son opinion sur les différents problèmes soulevés par le questionnaire . Si nous ne pouvons publier ici la totalité du questionnaire, nous en donnerons l'essentiel . Paul Casimir Pouillaude nous a laissé un témoignage écrit et vivant ; écoutons-le :

" La municipalité se compose ainsi : Maire : Jean-Marie Brimont, 46

ans, fermier ; officiers municipaux : Adrien Duez, 55 ans fermier et Pierre Joseph Courtois, 56 ans, fermier ; Procureur : Paul Casimir Joseph Pouillaude, 27 ans, clerc clérican ; Notables : Antoine Joseph Baius, 36 ans, fermier, Pierre Joseph Dambrine, 43 ans, fermier, Denis Bajus, 65 ans fermier, Aimable Joseph Brimont, 40 ans, fermier, Charles Alexis Baius, 60 ans, manouvrier et Augustin Dambrines, 41 ans, peigneur de savette ; secrétaire greffier : Charles Guislain Lantoine, 50 ans, manouvrier .

Les biens communaux se composent de deux places publiques servant à l'agrément de la commune ; les anciens seigneurs qui en ont toujours été propriétaires les ont plantées d'ormes et de bois blancs .

Les charges de la Commune :

Nous étions chargés par un rachat que nous avons fait avec le seigneur du lieu il y a environs 33 ans à lui payer et fournir une razière d'avoine par chaque ménage annuellement pour la banalité du four . C'est ce que nous avons continué de payer jusqu'à présent mais cependant nous le croyons supprimé attendu qu'il n'y a eu à ce sujet aucune concession de faite .

L'état des dettes de la Commune :

Nous fûmes obligés de soutenir un procès au Parlement de Paris, il y a 33 ans contre le seigneur du lieu au sujet du droit de Banalité du four et du moulin et pour soutenir ce procès nous fûmes obligés de prendre de l'argent en cours de rente . Cela n'a pas empêché que nous perdîmes le procès du four et que nous gagnâmes celui du moulin . Nous avons pris 1000 livres d'une part, 600 livres d'autre part . Cette somme de 1000 livres a été remboursée par deux particuliers du villages qui en ont fait l'avance moyennant leur remettre l'argent dans 3 ans ; il y a environs 8 ans que cela s'est fait et il reste encore maintenant 80 livres à payer qui sont des plus pauvres du village qui disent ne point pouvoir les payer ou qu'ils ne veulent pas . Les autres 600 livres sont due à un particulier de NOYELLE-VION, lequel presse la Commune de lui payer et il n'est pas possible de le satisfaire attendu que la somme de 1000 livres n'est pas encore acquittée .

La population est de 256 habitants : Hommes, 60 ; Femmes, 70 ; Garçons de plus de 18 ans, 25 ; Filles de plus de 18 ans, 21 ; moins de 18 ans des deux sexes, 80 .

Le moulin à vent est très utile . Il est presque neuf, appartient à M. De Thieulaine, " major de la ville d'Arras " ; il est occupé par M. Bridoux, meunier du moulin des 4 vents (situé sur le territoire d'Habarcq).

Le curé est arrivé dans le village à la St-Jean 1789, il est âgé de 40 ans . Les revenus de la fabrique s'élèvent entre 70 et 80 livres par ans, provenant de 8 mesures de terre . L'église est chargée de 12 obits et 5 messes chantées, le tout à perpétuité pour ses fondateurs ; elle est ensuite obligée aux cires en un mot, de s'entretenir de tout ce qui manque . Les cires livrées depuis 2 ans n'ont pas été payées ; la dette se monte à 60 livres .

L'état de l'église :

En 1766 l'église dudit HAUTEVILLE fut rebâtie sur les ruines de l'ancienne qui avait été bâtie 200 ans auparavant . Cette construction fut faite par les soins que de pieux personnages ont apportés voyant une église tombée et des paroissiens surchargés de dettes et ne pouvant absolument pas contribuer à de si grandes dépenses "... il y a 200 ans les habitants se sont soumis lors de l'érection de la cure d'HAUTEVILLE à contribuer à la réparation et reconstruction de l'église et du chœur, les décimateurs qui étaient restés du chapitre de l'église d'Arras ne se sont point voulu assujettir à rien du tout, de sorte que tout était à la charge des Paroissiens à défaut de fabrique .

Quant à l'état proprement dit de l'église, il est déplorable . La couverture en panne est ruinée, l'une des deux clochettes est cassée, les

maisons éloignées n'entendent plus sonner . La table d'autel n'est autre qu'une table en bois sans aucune façon posée sur des pieux . Il y a deux grands tableaux délabrés, les vitres sont cassées et l'hiver on a été obligé de boucher les trous avec du papier etc... " (les détails s'étendent sur plus de deux pages .).

L'état du presbytère :

C'est un manoir **amazé** d'une demi mesure de terre attenant au cimetière . La maison fut rebâtie en 1764 ; elle est en très mauvais état et très humide .

Il y a de plus une boulangerie où on fait le pain, détachée du corps de logis qui ne vaut plus rien du tout.....cela nous coûte un entretien encore assez considérable .

L'état des revenus des pauvres dans la communauté :

Les pauvres sont particulièrement nombreux . La dîme qui se perçoit sur le territoire profite aux pauvres de NOYELLE-VION, village situé à une demi-lieue dudit HAUTEVILLE . Les pauvres ont besoin d'assistance car il n'y a aucune ressource pour eux, il n'y a pas de fermier et par conséquence pas d'ouvrage . La filature qui était une grande ressource pour les pauvres est aujourd'hui anéantie . En plus ils sont chargés de beaucoup d'enfants et n'ont pas de pain . "

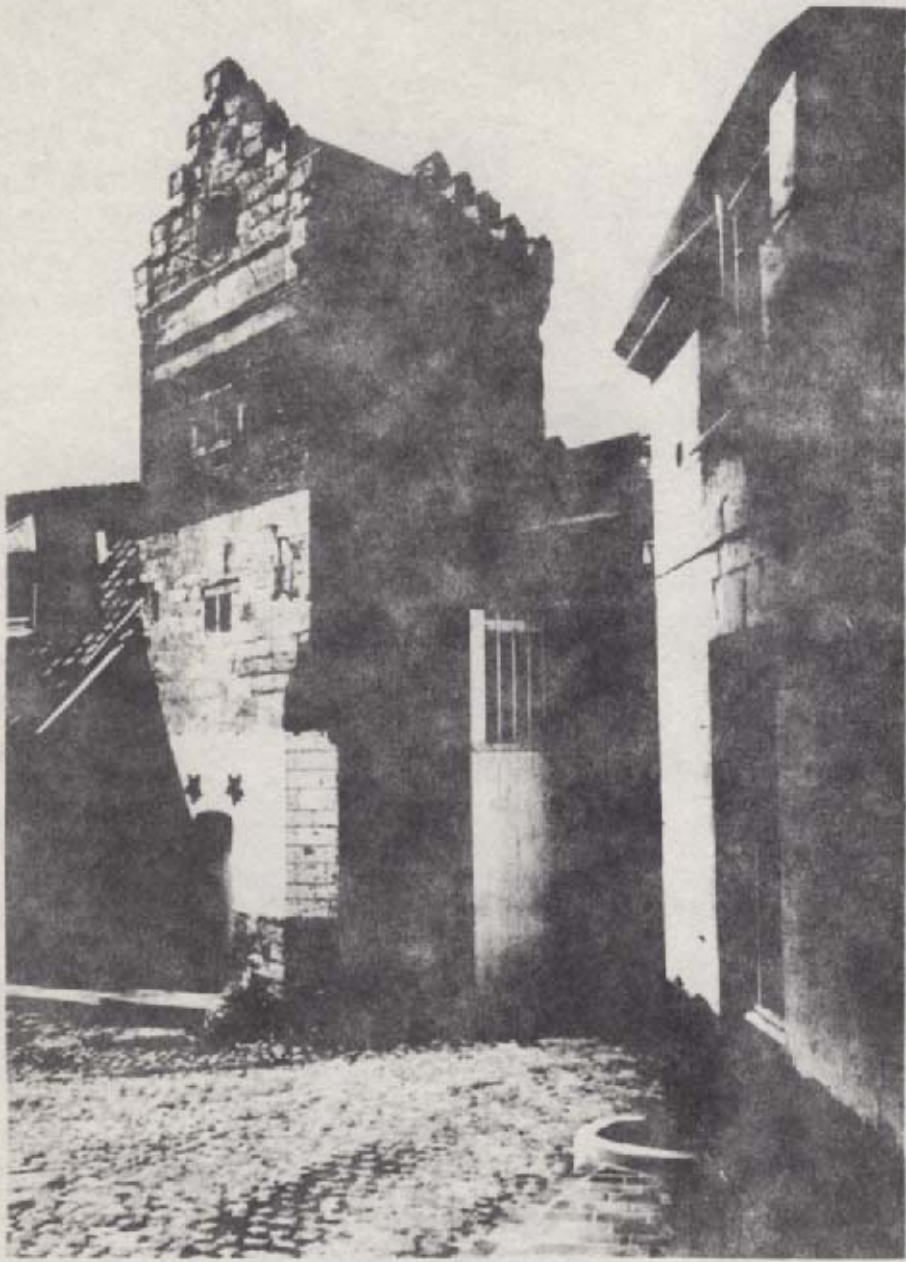
Paul Casimir Joseph Pouillaude s'étend longuement sur l'état des pauvres . Il rappelle aux messieurs du Directoire que les pauvres font partie de la Nation et qu'il ne faut pas les y exclure, qu'il faut lutter contre la mendicité qui est souvent la cause de grands libertinages ; il propose comme solution de leur faire exécuter quelques travaux utiles dans la municipalité .

Ce texte, dont l'orthographe a été fidèlement respectée, est particulièrement intéressant . Il nous montre la communauté villageoise aux prises avec de multiples maux : endettement, pauvreté, mendicité, relations avec les seigneurs, procès etc ...

Il est intéressant de comparer ce questionnaire de 1790 avec le cahier de Doléances de la Commune rédigé le 25 mars 1789 .

BIBLIOGRAPHIE :

Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais .
L'enquête de 1790 : Archives Départementales, Série L .



Hauteville : la ferme du château, la tour près du portail



HABARCQ

Un château du XVIII^e siècle accolé à l'église paroissiale reconstruite en 1698, une allée de marronniers, enfin les restes importants d'une ferme fortifiée occupent le centre du village et constituent, pour l'Artois, un ensemble particulièrement typique et rare. Il est d'autant plus regrettable de voir disparaître les différents éléments témoins de l'importance et de l'histoire de la seigneurie d'HABARCO rongée en plein cœur par la désolation.

L'ORIGINE DU NOM :

HABARCUM est mentionné dès 1071 puis HABARQUIM. Signifie-t-il "bac" ou "passerelle" sur un cours d'eau ? Y a-t-il, comme le pense M. BERGER, une similitude entre habarcq et "hase" nom germanique désignant un lièvre ? HABARCQ serait alors le lieu où il y a beaucoup de lièvres.

LES CHATELAINS D' HABARCQ :

La puissance des châtelains d'HABARCO ne cessera de progresser jusqu'à la Révolution. On connaît la filiation de cette famille à partir de 1400, mais dès 1223, le seigneur d'HABARCO participe à la croisade contre les Albigeois. COLART de HABARCO meurt en 1448; il a un fils, Antoine qui meurt peu après. Le fils de ce dernier, Philippe, épouse Jeanne de COMTE. De ce mariage naît Pierre de HABARCO qui épouse Antoinette de MAROUAY; il est chambellan de l'Archiduc d'Autriche, titre très recherché, capitaine de la garde de l'Empereur CHARLES QUINT, puis Gouverneur d'ARRAS. Il meurt en 1535. Au nombre de ses enfants, Marie de HABARCQ épouse Gilles d'AIX qui se fait appeler Gilles de LENS dont l'un des fils, également prénommé Gilles, deviendra un grand personnage, page à la Cour d'Angleterre et ambassadeur. Il meurt en 1611; sa fille Marie épousera Charles, Comte d'EGMONT, le plus grand nom des Pays-Bas. Ainsi se trouvera confirmée l'ascension assez exceptionnelle de la famille seigneuriale d'HABARCO.

Les terres de la seigneurie ainsi que celles de la "fabrique" furent considérées comme biens Nationaux en 1790. 356 hectares 55 ares 66 centiares, répartis en 112 lots furent partagés entre 53 acquéreurs. Les habitants du village ont acheté 89 lots dont la superficie totale était de 89 ha 85 a 92 ca.

Les héritiers du Comte d'EGMONT PIGNATELLY ayant voulu bénéficier

de l'indemnisation prévue par la loi du 27 Avril 1825, dressèrent un état des biens de l'émigré Casimir d'EGMONT . Le montant du mémoire déposé s'élevait à 1 517 081 francs et pour le seul département du Pas-de-Calais à 460 401 francs, chiffre qui fut ramené par le préfet à 390 860 francs. Le ministre des Finances refusa l'indemnisation par lettre du 28 Août 1827 . Le rejet définitif fut confirmé le 4 Juin 1830 par le secrétaire d'Etat aux finances en ces termes : " l'ordonnance consacre le principe que le réclamant français qui se présente aux droits d'un héritier intermédiaire étranger est incapable aussi bien que son auteur " .

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE :

A l'origine, HABARCO représentait l'exemple parfait du domaine fortifié . Le village comprenait la demeure du seigneur, l'église, un four, un moulin, les habitations . La demeure du seigneur comporte toujours un parc et ce qui est encore vérifiable aujourd'hui des moyens de défense .

Le dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais fait mention d'un événement très intéressant pour comprendre comment pouvait être rendue la justice en Artois . " deux sergents d'Artois ayant exploité en ce village, vers 1240, à l'occasion d'un crime qui venait d'y être commis, HUGUES, sire d'HABARCO, les pria de ne pas enlever les dépouilles, c'est à dire les effets mobiliers du délinquant . Sur leur refus, une querelle s'ensuivit . Hugues tua un des sergents et blessa l'autre . Bientôt les gens du Comte vinrent en force et brûlèrent la tour d'HABARCO . Pour ne pas demeurer en reste ou ne pas laisser prescrire ses droits, un sergent du Comte de Saint-Pol mit le feu à la salle ou cour du château . Ce sergent fut conduit à ARRAS et mis à la prison de la Cour le Comte (Institution Saint-Joseph actuelle) " . Seul le donjon du château fut préservé des flammes .

Autre mention : dans une lettre datée du 21 Septembre 1597, le maréchal de Châtillon écrivait au prince d'Orange : " Je suis demeuré seul général des armées du roi dans l'Artois . Après trois semaines de séjour à AUBIGNY, bourg situé sur la Scarpe, je suis venu depuis deux jours loger à HABARCO, maison du Comte d'EGMONT, une lieue plus près d'ARRAS " . (Voir d'HERICOURT : les sièges d'ARRAS) .

Enfin " en septembre 1742, après une mission donnée par le R.P. jésuite Duplessis, ce dernier et le curé d'HABARCO convinrent d'ériger un calvaire hors du village . Ils furent arrêtés dans leur projet par des habitants de l'endroit, de GOUY-en-ARTOIS, NOYELLE-VION et WANQUETIN, à la tête desquels se trouvait un maréchal ferrant qui eut la hardiesse de dire au jésuite que si l'on plantait cette croix, il y mettrait le feu . De la ROQUE, lieutenant du roi à ARRAS, fut informé de cette rébellion; il envoya à HABARCO quelques soldats . Leur présence dissipa les mutins ; quelques-uns disparurent, entre autre, le maréchal " .

LES DURS D'HABARCO , LES HAUTS CAPIAUX :

La réforme eut des partisans à HABARCO ce qui explique qu'on a retrouvé dans les enclos des maisons isolées ayant sortie sur champs, des tombes protestantes . Des liens de famille s'établirent entre les habitants d'HABARCO et de WANQUETIN "enclave française en territoire espagnol " dont l'église réformée est l'une des plus anciennes d'Artois .

Après la révocation de l'Edit de Nantes et l'exode massif des habitants de WANQUETIN vers la Hollande, les protestants d'HABARCO tentèrent de se faire oublier . Le culte clandestin fut organisé par des pasteurs itinérants . Une organisation fut créée afin de recevoir et de guider les gens qui se dirigeaient vers TOURNAI pour bénir leur mariage et

baptiser les enfants . On l'appela l'église de la barrière . On relève vers 1750, pour Habarcq, deux membres actifs des églises de la barrière, Adrien et Félix DERIGNY; en 1777, Félix DERIGNY fils fut inscrit à son tour comme responsable régional .

HABARCQ EN 1790 :

La municipalité se composait ainsi : Maire, André GOUDEMETZ, cultivateur âgé de 27 ans ; Officiers municipaux : Pierre CLAIRET, cultivateur, 65 ans et Adrien POULET, rentier, 76 ans ; procureur de la commune : Jean REVILLON, cultivateur, 72 ans ; notables : Pierre Michel FLORENT, charpentier, 50 ans ; Albert St-LEGER, tailleur d'habits, 35 ans ; Louis LANVIN, rentier, 76 ans ; Laurent St-LEGER, charron, 72 Ans; Pierre BULOT, tailleur de pierre, 40 ans et Louis HENIQUE, ménager, 50 ans .

La population est de 291 habitants : 60 hommes, 71 femmes, 22 garçons et 27 filles de plus de 18 ans, 111 enfants de moins de 18 ans .

- Le moulin à vent est occupé par Adrien BRIDOUX, protestant, le propriétaire étant le Comte d'EGMONT .

- Le curé se nomme Pierre de la CRESSONNIERE ; il est âgé de 77 ans et se trouve à HABARCO depuis 35 ans .

- Les revenus de la fabrique se montent à 441 livres 17 sols 6 deniers dont 425 livres en fonds de terre . Les dettes de la fabrique s'élèvent à 670 livres .

- D'après le maire, l'église date de 1547 et se trouve en assez bon état, le presbytère a été construit en 1778 .

LES MONUMENTS INTERESSANTS :

1°) LE CHATEAU :

Le château date du XVIII^e siècle . Il fut agrandi au XIX^e siècle . Il se trouve accolé par son côté est à l'église paroissiale ; deux fenêtres dans le mur commun permettaient aux châtelains d'assister aux offices en restant dans leurs appartements . Il est mis en valeur par une belle allée d'accès d'une centaine de mètres plantée de marronniers . La propriété est entourée de murs et de belles grilles en fer forgé .

2°) L' EGLISE :

L'église est particulièrement intéressante ; elle était à la fois église paroissiale et chapelle castrale . Les seigneurs d'HABARCQ lui ont consacré de lourdes sommes . Brûlée en 1475, elle fut reconstruite en 1547 comme l'affirme le maire en 1790 ou plutôt en 1698 d'après une date inscrite à la croisée d'ogives au dessus du choeur .

L'édifice est complètement vouté ce qui, pour une paroisse rurale, est assez rare (HELIOT en dénombre 19 pour l'ensemble du Pas-de-Calais). Sur la face sud, deux fenêtres flamboyantes sont surmontées d'accolades ou d'archivoltes qui , à l'origine, eurent pour but d'arrêter ou de détourner les eaux pluviales sur la surface des parois . Les contrecourbes sont timbrées d'un écusson ; celui du Comte de LENS et d'un ange aux ailes déployées ; de part et d'autre des animaux sont sculptés .

D'après le supplément général à l'épigraphie, T. VIII, page 908, HABARCQ a une cloche de 497 kg fondue en 1770 . L'inscription portée sur cette cloche se trouve dans l'Epigraphie Tome 1, page 199 .

A l'intérieur, on remarque quelques objets classés : les fonts baptismaux et deux colonnes en marbre blanc et rose provenant de l'ancienne cathédrale d'ARRAS et datés 1593 ; un bénitier constitué d'une cuvette creusée dans un ancien chapiteau en grès du XVI^e siècle, portant un écu en losange aux armes de Gilles de LENS et de Marie de HABARCQ, et d'une

colonne de marbre blanc et rose ; deux reliquaires en bois de tilleul du XVII^e siècle peints et dorés . Enfin, deux grands tableaux : la décollation de St Jean-Baptiste, du début du XVI^e et le Reniement de St Pierre. Ajoutons un petit tableau du Christ en croix pouvant dater du milieu du XVII^e siècle .

3°) LA FERME FORTIFIEE :

Elle constitue un ensemble typique de l'Artois : ferme en carré avec une tour à chaque coin .

Le bâtiment sud est une vaste grange de 70 mètres de long sur 9 mètres de large avec dans le mur sud, des meurtrières à grand champ de tir. La charpente en chêne est très ancienne et assemblée par tenons avec une très belle poutre faîtière .

Un donjon carré en pierre et brique est utilisé comme pigeonnier et comme sur les autres bâtiments de la cour, on peut voir un écusson au claveau de la porte .

La partie nord est occupée par l'habitation et la malterie de Monsieur PECQUEUR . La cheminée de la malterie, construite sur les vestiges d'une petite tour carrée, porte encore aujourd'hui la vieille enseigne girouette de la corporation des malteurs : un ange ailé souffle dans sa trompette proclamant la prospérité de la cité . L'enseigne est du XIX^e siècle ; on peut la voir encore en d'autres endroits, AIX-NOULETTE, IWY par exemple .

Des quatre tours, il n'en reste aujourd'hui que deux : la tour N.E. en pierre blanche dont le diamètre et la hauteur avoisinent 5 mètres et la tour S.O. construite en briques cuites au feu de bois ; son soubassement, en forme de damier, est constitué de pierre, brique et silex .

BIBLIOGRAPHIE :

- Epigraphie du Pas-de-Calais .
D.H.A. : ARRAS - T. 1 , pages 234 - 237 .
HELIOT Pierre : " Les églises du Moyen-Age dans le Pas-de-Calais " pages 56 - 90 - 108 - 127 - 154 .
On a retrouvé également des "membres de l'Eglise de la Barrière" à Barly, Fosseux, Fresnicourt-le-Dolmen. Tous les renseignements concernant les protestants nous ont été communiqués par feu Monsieur Félicien CHAPON de Wanquetin.



HABARCQ

La Tour sud-ouest en briques cuites au feu de bois; son soubas-
sement en forme de damier est constitué de pierre, brique et
silex.

Derrière la Tour, le pignon de la grange.

HERMAVILLE

I - L'ORIGINE DU NOM

Provient de "HERMES", mercure et "villa" campagne, autrement dit la campagne de Mercure.

On peut présumer qu'avant l'établissement du christianisme, il existait à Hermaville un lieu sacré à cette divinité du paganisme. On prétend même (DHA du Pas-de-Calais) que "l'hermapolis dont font mention plusieurs auteurs latins, est le castrum d'Hermaville qui aurait d'ailleurs été assiégé par César".

En 1099, l'évêque LAMBERT accorda l'autel d'Hermaville à l'abbaye d'Etrun.

Un sceau de Colard Payen de Habarcq, de 1448, nous apprend que le 20 avril de cette année Robert de Miraumont fut mis en possession de terres à Hermaville (Demay - sceaux de Flandre et d'Artois).

II - LES SEIGNEURS D'HERMAVILLE

Au XVe siècle, la terre d'Hermaville appartenait à la famille de Longueval qui la vendit à la fin du XVIe siècle à Marie de Lens, veuve de Charles d'Egmont. Cette vente ne se fit pas sans difficultés: Marie de Lens ne pouvant rembourser l'argent emprunté pour acheter cette seigneurie, les créanciers obtiendront une seconde vente. La terre d'Hermaville passa donc à la famille de Rouvroy d'Arras puis revint au Comte d'Egmont pour finir enfin à Antoine Dubois, conseiller au Conseil d'Artois.

En 1730, la terre et la seigneurie d'Hermaville valaient 2000 livres de rente; elle relevait de celle d'Aubigny; un droit de terrage sur 1200 mesures dont 300 appartenaient au seigneur d'Aubigny y était attaché.

III - HERMAVILLE EN 1790

La municipalité se composait comme suit :

Mairie : Nicolas Joseph BLIN fermier de 38 ans

Officiers municipaux : Guislain Benoît MATHON fermier, 53 ans
Nicolas François PANNEQUIN ménager, 46 ans
Louis François GODEFROY meunier, 64 ans
Jean-Guislain PLAISANT ménager, 43 ans

Procureur de la commune :
Jean Bernard GDART cabartier, 33 ans

Le secrétaire greffier :
Etienne Ferdinand LEGAY charpentier, 42 ans

D'après Nicolas Joseph BLIN, les charges de la commune se composent de 397 livres 9 sols pour un vingtième, les dettes se montent à 300 livres. Au

sujet du Centième, la commune a soutenu un procès contre les abbés et religieux d'Anchin, le questionnaire de 1790 nous apprend que le procès vient d'être jugé au Conseil d'Artois, il ne donne pas d'autres détails apparemment la Communauté n'a pas obtenu gain de cause.

La population est de 453 habitants, 89 hommes, 91 femmes, 61 garçons de plus de 18 ans, 60 filles de plus de 18 ans, 152 enfants de moins de 18 ans.

Il existe dans le village un moulin à vent dont le propriétaire est Louis François GODEFROY.

On note également "qu'il est chargé de 52 livres de rente au seigneur du lieu et au Receveur des domaines du Roi, qu'il est de grande utilité mais de fort peu d'occupation attendu qu'il vient plusieurs meuniers dans notre village et ledit Godefroy en jouit par lui-même".

Sur la vue du village n° 320 représentée dans le livre de Messieurs BERGER et DUBOIS (400 vues des villages d'Artois en 1605-1610) on distingue nettement le moulin à vent en bois et monté sur pioche, il se trouve sur le côté gauche du chemin de Lattre à Aubigny.

Le curé est Jean-Baptiste Julien PLANQUETTE. Il est âgé de 58 ans. Il est curé à Hermaville et à Tilloy depuis 12 ans.

Les revenus annuels de la fabrique se montent à 418 livres, les charges à 24 livres 8 sols 6 deniers (pour les obits de fondation). La fabrique doit également au créancier de la veuve Valentin Leflon, entrepreneur de la dite église 2906 livres à raison de 150 livres par an suivant l'adjudication du 23 mai 1781.

L'importance des revenus des pauvres en casuel est de onze razières de bled et de deux mesures de terre affermées 32 livres. Trois administrateurs nommés par la Communauté distribuent le bled et l'argent au portail de l'église.

IV - HERMAVILLE AUJOURD'HUI

Charmant village où il est agréable de se promener autour du château et de l'église. On peut y découvrir de vieilles fermes et demeures du début du XVIIIe siècle en grès et pierre de pays.

1 - L'Eglise Saint-Georges

Fut reconstruite comme l'indique ci-dessus le questionnaire de 1740 en 1782. C'est une très jolie église à trois nefs et de style classique, très bien éclairée.

La très belle tour et sa flèche ornée de visages sculptés datent du XVIIe siècle et sont également de style gothique, sur la niche surmontant le portail on peut lire la date de 1659.

A l'intérieur de l'Eglise on peut y voir trois chandeliers en bois argenté du XVIIIe siècle, deux statues en bois d'art populaire représentant Saint-Antoine et le Saint-Evêque, une statue en pierre représentant une vierge dont il manque les deux mains, les trois statues pouvant dater du XVIIe siècle.

Il existait également dans l'église une série de tableaux représentant la Sainte Face, la Couronne d'Epines et le martyr de Saint-Jean, ils ont été déposés au Musée d'Arras en 1938.

2 - Le château actuel

Il a été construit en 1775 par M. Maurice Quarré de Beaurepaire. En pierre blanche et en parfait état de conservation, il est mis en valeur par un immense parc boisé. En 1605 il existait au même endroit un château fort avec "un très haut donjon cantonné au sud-ouest d'un contrefort et au sud-est d'une tourelle d'angle". On peut lire dans le DHA du Pas-de-Calais "le château d'Hermaville était un des plus anciens du pays. Flanqué de tours et ceint de fossés profonds mais à sec, il résista à plusieurs attaques. Pendant le

siège d'Arras en 1640, les Espagnols s'y retranchèrent et dans leurs sorties, ils harcelaient les Français. Ceux-ci maîtres des environs de la ville d'Arras, firent raser le château sur les fondations duquel on bâtit une ferme seigneuriale.

Enfin nous pouvons mentionner sur la droite du chemin de Tilloy, à la sortie du village, une ferme en carré avec d'imposants bâtiments renforcés de contreforts. Sur le portail on peut voir un écusson effacé et une date 1749.



Ci-contre grange avec contrefort à la sortie du village sur le chemin de Tilloy

Ci-dessous le château vu du parc.



HAUTE-AVESNES

Comme Hauteville et Hermaville, l'origine du village semble remonter à l'époque romaine où d'après la tradition, un temple dédié à Cérès aurait été élevé en ce lieu.

I - L'HISTOIRE D'HAUTE-AVESNES

Elle fut longtemps liée à celle de la commanderie des Templiers qui s'y établit au cours du XIII^e siècle.

L'Ordre des Templiers fut fondé en 1119 à Jérusalem par un chevalier champenois, Hugues de Payns et quelques autres chevaliers français. Ils prirent le nom de pauvres chevaliers du Christ, adoptèrent la règle de Saint-Augustin et se destinèrent à la police de la Palestine. En 1128 l'ordre fut confirmé et reçut une règle sévère, en 1148 le pape leur donna un habit : manteau blanc et croix de vermeille. A cette date l'ordre s'était déjà enrichi de nombreuses donations, les Templiers finirent par devenir les banquiers des pèlerins. Ils avaient aussi des établissements ou "Temples" en occident. A la fin du XIII^e siècle, le Temple de Paris était une banque à laquelle le roi de France faisait constamment appel. Le roi se servit ainsi des Templiers jusqu'en 1307, année où il décida de mettre la main sur les richesses de l'Ordre.

La maison d'Haute-Avesnes comportait 36 chevaliers Le jour de leur arrestation, le 13 octobre 1307: M. de Harbaville nous donne de longs détails de cette scène

" Il était environ l'heure de tierce (neuf heures du matin), le servent d'armes en sentinelle sur la tour sonna du cor et signala l'arrivée d'une troupe armée qui réclama l'ouverture des portes au nom du roi. La porte de la commanderie fut ouverte; les soldats s'y précipitèrent et gardèrent toutes les issues. Le chef ordonna au commandeur de réunir tous les chevaliers dans la grande salle. Cela fait, l'ordonnance de Philippe le Bel fut lue, elle ordonnait de procéder à l'arrestation des frères et de saisir leurs biens, meubles et immeubles. Une partie des chevaliers fut égorgée, les corps déposés dans une fosse commune creusée derrière la tour, les autres chargés de chaînes furent traînés à ARRAS".

Après un long procès, les biens des Templiers furent dévolus aux hospitaliers mais Philippe le Bel saisit les richesses mobilières et ne céda les immeubles aux hospitaliers qu'après en avoir tiré le plus d'argent possible. En 1733, le bénéfice valait 30 000 livres, on pouvait voir à cette époque sur les vitres de l'église, des dessins représentant le costume des chevaliers. Revêtus hors de l'église d'une robe blanche, ils portaient au choeur un manteau rouge bordé d'hermine.

II - CE QU'IL RESTE DE LA COMMANDERIE

L'emplacement est aujourd'hui occupé par la ferme de Monsieur

J. Cossart, portant le n°3 de la rue de la place à 30m à l'ouest de l'église. S'il n'y a plus trace de la tour dessinée par Dutilleux, il existe encore un bel arc ogival en pierre et un mur d'enceinte d'une impressionnante épaisseur. Ce mur d'enceinte qui devait être déjà celui de la Commanderie comporte au coin nord-est du carrefour de la rue du Faubourg et de la route de Habarcq une petite chapelle dédiée à Notre Dame de Miséricorde, c'est une petite construction en pierre blanche.

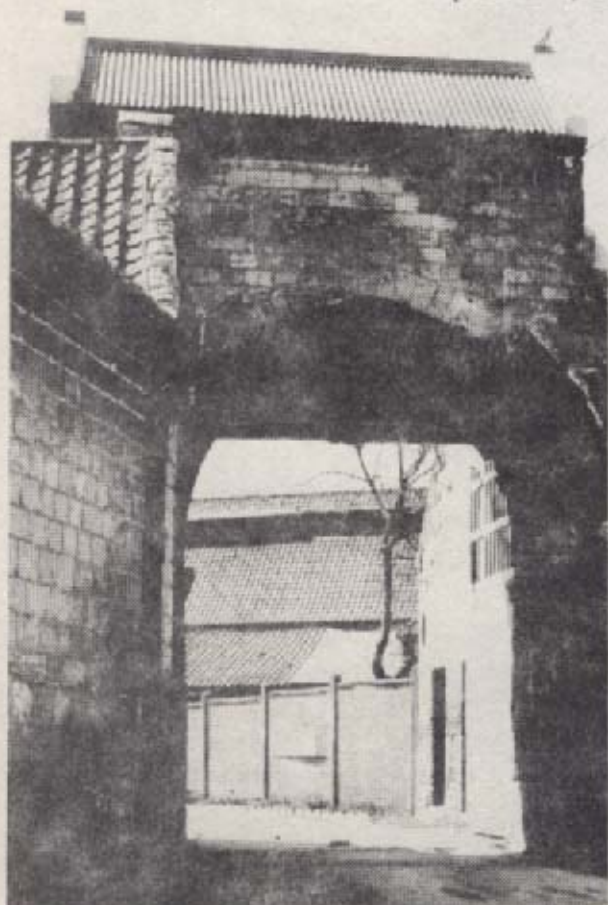
Quant à la pierre tumulaire mentionnée dans le 1er tome de l'Epigraphie, elle est aujourd'hui disparue, elle serait enterrée sous la place devant la maison portant le n°2 de la rue d'Agnez. Cette pierre tumulaire représente un moine soldat et constitue un spécimen rare en France.

Bibliographie

Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais.

Sur l'histoire des Templiers parmi une très nombreuse bibliographie:

- J. Piquet, des banquiers au Moyen-Age, les Templiers, étude de leurs opérations financières (Hachette 1939).
- M. Lobet, histoire mystérieuse et tragique des Templiers (Saledi, Liège 1943)
- M. M. Carof, l'ordre du Temple en occident, des origines à 1188 (école des Chartres, position de thèses 1944).
- M. Melville, la vie des Templiers (Gallimard 1951).



N° 3, rue de la Place,
le porche.

BAVINCOURT



Cette commune du canton d'Avesnes-le-Comte qui s'étend sur sept cent cinquante quatre hectares et compte quatre cent trois habitants au recensement de 1968 fit partie , en 1741 , du baillage secondaire d'Aubigny-le-Comte mais revint ensuite au baillage secondaire d'Avesnes-le-Comte .

Bavincourt avait 175 âmes en 1698 , 390 habitants en 1790 . Le maximum fut atteint en 1851 .

L' ORIGINE DU NOM :

113. : BAVAINCOURT ; 1299 : BAVINCOURT ;
1319 : BAVAINCOURT ; 1429 : BAVAINCOURT .

Nous remarquons que l'orthographe actuelle du nom de cette commune remonte à 1299 et qu'il se compose comme tous les noms en " court " d'un nom mérovingien dérivé de BAVO , nom d'homme ou de BAVAIN , nom de femme germanique et de " CURTIS " qui signifie " domaine rural " .

Une version existe aussi à propos de laquelle BAVINCOURT doit son nom , d'après une légende , à un miracle accompli au monastère de Saint-Basle par le Saint-Patron de ce monastère . Le chef d'une bande armée , ayant profané le monastère , se vit puni d'étrange façon . Ayant mis sa main sur la pierre du maître-autel , il ne put la retirer et ses soldats durent la lui couper .

DE LA LEGENDE à L'HISTOIRE :

Cette légende n'est pas la seule qui circule à BAVINCOURT . On parle aussi de la délivrance miraculeuse du curé Adalguire , qu'un parti hongrois qui avait pénétré dans le village , chargea de chaînes pour l'emmener en otage .

Il y a aussi l'épisode de la bataille sanglante que se livrèrent Hugues Capet et Arnoult-le-Jeune , comte de Flandre et où ce dernier fut défait .

Bavincourt fut occupé en décembre 1970 et janvier 1971 par les uh-lans . Le tribut que la commune dut payer pour leur entretien s'éleva à la somme de 22 000 francs .

VESTIGES DU TEMPS JADIS :

Parmi les vestiges du passé , nous pouvons citer la tour de l'église qui date de 1564 , ainsi qu'un souterrain refuge , qu'on dit très ancien et d'une remarquable construction , situé sous la tour du clocher .

L'église a été rebâtie en 1726 .

Au bas du village se trouvait aussi une maison seigneuriale ancienne qu'on appelait le Château des Pays-Bas et où mourut Antoine de BRONGNIART .

LE CHATEAU :

Il existait un ancien manoir seigneurial sur l'emplacement du château actuel et sa motte s'y trouvait encore lors de la construction de ce dernier . On ne sait rien de précis à ce sujet .

Le château actuel fut construit par François DESLIONS , neveu de Jean-Louis DESLIONS , chanoine et doyen de Saint-Omer , dont il avait hérité de la terre de BAVINCOURT . Il est assez curieux de connaître l'appréciation des contemporains de la construction sur ce château . Le Père Ignace dit :

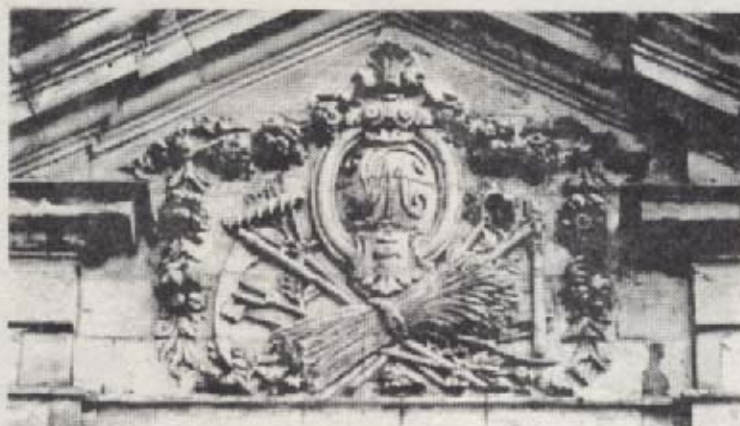
" C'est un vaste corps de logis entre cour et jardin . Il y a neuf croisées sur les deux faces haut et bas, parfaitement symétrisées , quatre de chaque côté et celle du balcon au milieu qui est cintrée et surmontée d'un frontispice orné d'armoiries en sculpture sur pierre . Ce bâtiment est tout uni , fait de pierres et de briques . Il n'a rien de saillant aux deux extrémités . Il est couvert d'ardoises sur un toit très élevé . L'intérieur de ce château a une largeur proportionnée à sa longueur , mais les connaisseurs disent qu'on aurait pu mieux y distribuer les appartements . Le jardin qui est presque carré contient une mesure de terre . Le bois qui est contigu est percé d'une longue allée qui fait le principal point de vue de cette maison . Elle a deux mille pieds de longueur . Le reste du bois est partagé en différentes layes qui forment une patte-d'oie " .

Les armoiries dont parle le Père Ignace ont sans doute été brisées à l'époque révolutionnaire . Elles ont été remplacées par des attributs d'agriculture d'un assez mauvais goût . Le trophée de chasse qui se trouve derrière le château au-dessus de la porte de sortie et qui date de la construction du château, est d'une disposition des plus délicates et bien de l'époque .

On trouve au-dessus de la porte du pigeonnier , sur une pierre , les armes des DESLIONS , (d'argent à quatre lionceaux de sable , armés et lampassés de gueules , posés deux à deux) , mutilées et à peine visibles .

BIBLIOGRAPHIE :

- D . H . A .
Epigraphie du Pas-de-Calais .
RICOUART Louis : Etude des noms de lieux .
D . P . C .
SAILLY (B. de) : Histoire de Bavincourt (Paris 1900) .



Le château : détail du fronton.

BARLY



Cette commune du canton d'Avesnes-le-Comte s'étend sur six cent quinze hectares et comptait deux cent soixante cinq habitants au recensement de 1968 . Elle fit partie jusqu'en 1754 de l'intendance d'Amiens puis de Lille . Elle était dans la gouvernance d'Arras , baillage secondaire d'Avesnes-le-Comte .

La population estimée en 1698 à 140 âmes (24 feux) atteignait 430 habitants en 1790 . Le maximum , 575 habitants , n'a cessé de diminuer depuis 1826 .

L'ORIGINE DU NOM :

1144 : BARLI ; 1155 : BALLI ; 1202 : BALLI
1252 : BASLI ; 1256 : BASLI ; 1361 : BARLIACO ;
1429 : BARLY .

D'après L. RICOUART , les Celtisants en ont fait " BAR - LY : le bois clos " . Ceux qui traduisent en toutes circonstances " ly " par " locus " l'expliquent par le lieu fortifié " . "Bar" serait le radical " Barum , barrum , baralae : retranchement , d'où barrière " , ex. : Bar-le-Duc , Baralle .

Mais il faut ici considérer " l " comme faisant partie du radical lequel est un nom d'homme (douteux) : "Bato , Bataous , Barius " que l'on retrouve dans Barlincamp , Barlin , de Barlinus , forme latine de Barl ou Barilo .

Cette origine romaine de BARLY peut être étayée par la découverte d'un cimetière romain du 3 ème siècle au bas de BARLY , où l'on trouva de beaux débris de cette époque dans les tombes . De même , il existait , dans les temps reculés , une ferme importante appartenant aux chevaliers du Temple vers Saulty , au lieu dit " Tête de mort " . Elle fut détruite à une époque indéterminée .

L' EGLISE :

L'église sous le vocable de Saint-Léger fut détruite en 1793 (1). Le clocher du 16^{ème} siècle resta debout et on lui adossa, lors du rétablissement du culte, une nouvelle église, simple et sans style, mais assez spacieuse. L'abbaye d'Etrun à qui appartenait la dîme de BARLY et qui l'avait cédée au curé à titre de portion congrue, avait à sa charge l'entretien du chœur et ses réparations. Elle avait la collation de la cure. Lors de la reconstruction, on y plaça les écussons d'armes de Monseigneur de la Tour d'Auvergne et de la famille Blin de Varlemont.

Les fonds baptismaux sont formés d'un grès monolythe dont la partie supérieure constitue une cuve octogone supportée par un pédicule que termine un socle formé d'un tore et d'un cymaise inférieur. Sur la cuve on lit : " U S 1577 M A " (Jésus Maria 1577) .

Vers 1840, un oratoire fut érigé par les familles protestantes qui formaient environ un vingtième de la population. Ce petit temple était la succursale de l'église de Wanquetin.

LE CHATEAU " LE PLUS BEAU DE L'ARTOIS " :

a) son histoire :

Il y aurait eu au Moyen-Age un château-fort à l'emplacement actuel. Le D . H . A . du Pas-de-Calais indique qu'au XVIII^{ème} siècle on y voyait encore des murs épais et des fossés. Pendant la campagne de 1710, le prince Louis de BOURBON CONDE y installa son quartier général.

La seigneurie de BARLY fut vendue en 1545 par Claude de MONTMORENCY à Gilles de WAZIERS. Sa veuve Jeanne DOUCHET la revendit à Jean de RICHARDOT en 1592. En 1698, elle passa à Marguerite LEMAISTRE, mariée à Antoine BLIN qui était fermier de St Vaast à Courtebois près d'Arras. Jean-Marie BLIN (1679 - 1775) en hérita et la transmit à son fils Vindicien Antoine BLIN (1718 - 1786). Vindicien décida de reconstruire le château entre 1782 et 1784. Les travaux d'aménagements intérieurs furent poursuivis jusqu'en 1794 par son fils Jean vindicien BLIN de VARLEMONT qui sembla avoir vécu paisiblement à BARLY pendant la Révolution. En 1791, il fit construire la ferme et le pigeonnier, peut-être d'après les plans de son gendre, Louis NOIZET de Saint-Paul, ingénieur du Roi.

De 1812 à 1818, le château servit de résidence d'été à Mgr de la TOUR d'AUVERGNE qui le quitta ensuite pour Etrun (château de M. FONLUPT). La chapelle du château date de cette période.

Jean Vindicien BLIN de VARLEMONT mourut à BARLY en 1832 et son fils qui résidait dans l'Aisne le revendit en 1836 à la Comtesse de TRAMECOURT qui le légua en 1879 au marquis du LUART. Mr DUHEM le posséda de 1914 à 1937. Occupé par les Allemands, il était en très mauvais état, lorsqu'il fut acquis en 1970 par le Colonel Comte Jacques d'ANTIN de VAILLAC qui assure sa restauration. Depuis le 4 mars 1971, le château est classé Monument historique.

b) description par Philippe SEYDOUX .

" La conception d'ensemble du château est toute classique : corps de logis élevé en pierre et couvert d'un toit brisé, avec avant-corps central et pavillons en saillie aux extrémités.

C'est la justesse des proportions, l'équilibre des volumes, le parfait accord avec l'architecture du décor sculpté qui font la remarquable qualité de cet édifice dont on attribue la construction à un architecte renommé, probablement parisien.

L'avant-corps n'est en réalité constitué que par la saillie du fronton dont l'architrave est supportée par quatre colonnes corinthiennes légèrement engagées. Au rez-de-chaussée, les trois baies centrales sont cintrées et ornées de guirlandes, de même que celles des pavillons latéraux dont la saillie est soulignée aux angles par des chaînes en bossage. Les autres fenêtres sont rectangulaires, surmontées de gerbes entrecroisées. Un bandeau ornemental imitant une balustrade fait le tour du bâtiment à la base de l'étage.

La façade opposée présente une ordonnance semblable avec la figure de Diane sculptée au fronton . Elle donne sur l'ancien parterre dont subsiste un bassin rectangulaire . A l'intérieur, demeuré absolument intact , les trois pièces centrales sont décorées de très belles boiseries . Si le nom de l'architecte demeure inconnu , celui du sculpteur a été révéilé par les archives ; il s'agit de l'Arrageois LEPAGE qui a exécuté les boiseries entre 1785 et 1793 , et à qui on attribue également les figures extérieures des frontons .

Le grand salon central , dit " salon de compagnie " , est orné de pilastres cannelés et dessus-de-porte sculptés symbolisant les saisons . A droite , la salle-à-manger est ornée d'attributs ayant trait à la vie à la campagne , tandis qu'à gauche , le petit salon est consacré aux arts libéraux , avec deux médaillons semblant représenter Voltaire et Rousseau . L'escalier qui occupe le pavillon droit est dans la tradition de l'Artois , avec sa rampe à ballustres plats ; la sculpture y est d'une finesse exceptionnelle , comme est particulièrement élégant le dessin de sa courbe . La cage d'escalier est ornée de médaillons présentant des profils , probablement ceux du constructeur et de sa famille . Ils sont exécutés en stuc peint , comme l'est le décor des chambres de l'étage et des autres pièces du rez-de-chaussée . Dans la cour , les entrées latérales et les communs sont traités dans le même esprit que le château , avec notamment des colonnes détachées encadrant les portes . La petite chapelle à trois nefs , sur la gauche , a conservé un mobilier intéressant . Sur la droite enfin , les dépendances se disposent autour d'une cour rectangulaire dominée par un colombier carré monumental coiffé d'un toit brisé en pavillon " .

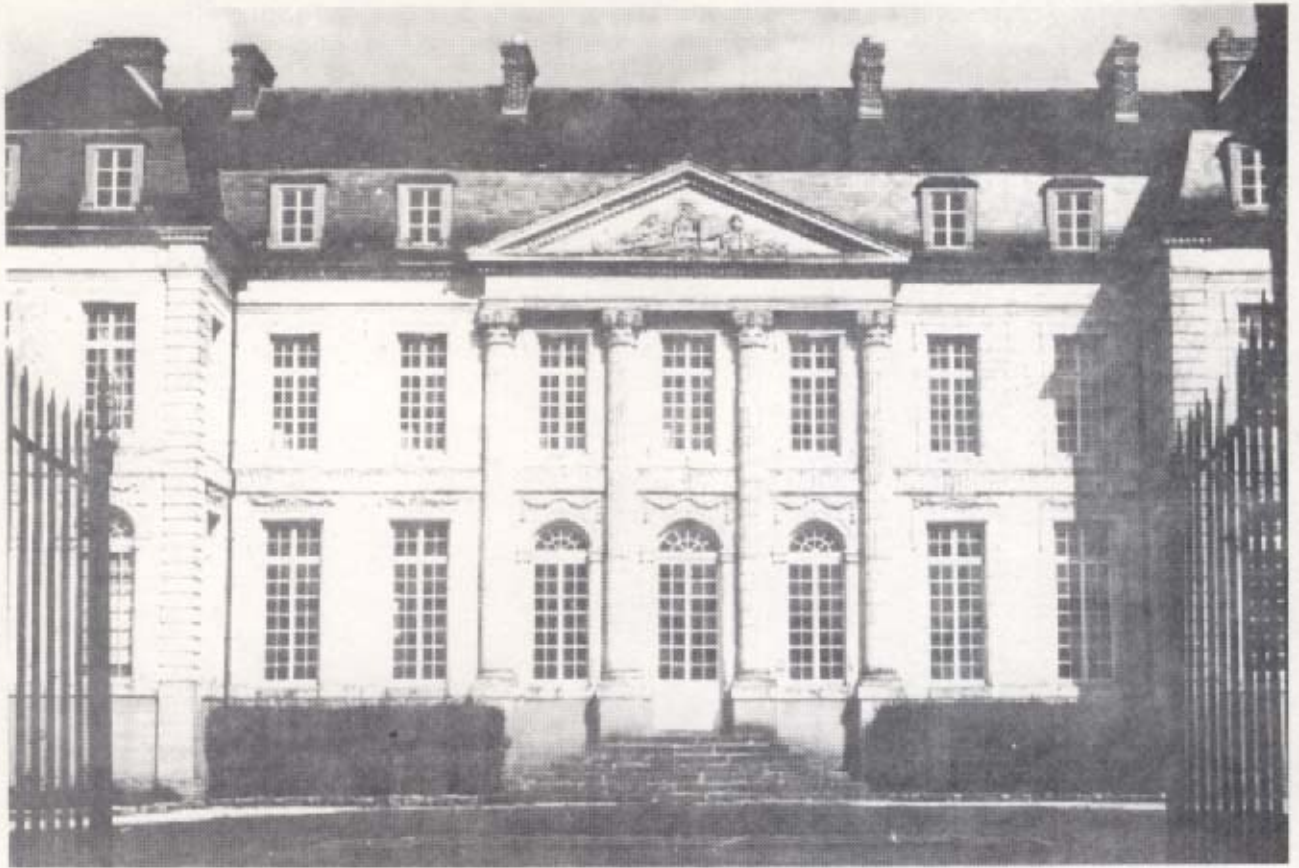
Note (1) : Cette affirmation du Dictionnaire historique et archéologique n'est pas certaine . L'église du XVI ème siècle a peut-être été reconstruite vers 1780 pour que sa façade rappelle le style du château .

BIBLIOGRAPHIE :

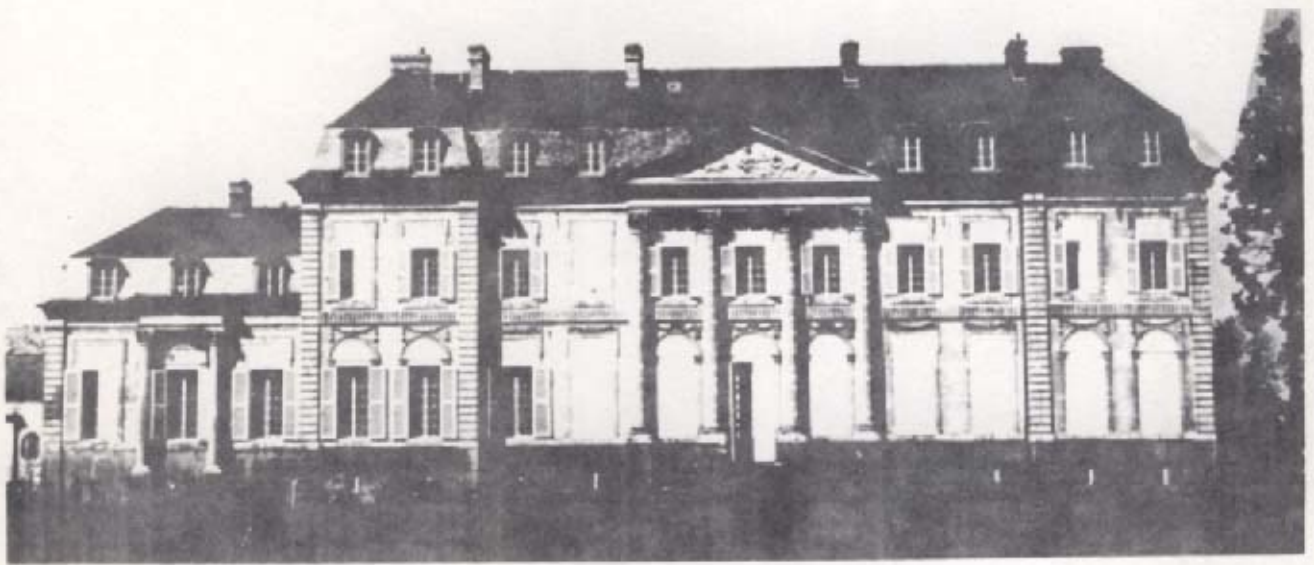
- D . H . A .
 Epigraphie du Pas-de-Calais .
 RICOUART Louis : Etude des noms de lieux
 D . P . C . t 1 .
 SEYDOUX Philippe : Châteaux d'Artois et du Boulonnais . P. 8 et 9 .
 LESTOCQUOY (Mgr) : Le Château de Barly . (Bulletin de la Commission départementale des M . H . du Pas-de-Calais (T VIII , 5 ème livraison 1970 , P. 491 à 504 .

Détail à l'intérieur du château





EARLY : le château



FOSSEUX



Cette commune du canton de BEAUMETZ-les-LOGES s'étend sur cinq cent quarante trois hectares et comptait cent quarante trois habitants au recensement de 1968 . Elle fit partie , comme BARLY , de la gouvernance d'ARRAS , baillage secondaire d'AVESNES-le-COMTE .

La population évaluée en 1698 à 198 âmes , dénombrée à 323 habitants en 1790 , n'a cessé de décroître régulièrement depuis le recensement de 1851 .

L'ORIGINE DU NOM :

En 1141 , FOSSEUX s'appelait FOSSELS ; en 1155 , FOSSEIS ; en 1169 , DE FOSSIS ; au 12 ème siècle , FOSSEIZ ; en 1222 , FOSSEUS ; en 1322 , FOUSSEUS ; en 1429 , FOSSEUX .

Comme " Fossœ " signifie " Fosses , excavations " , certains ont avancé l'explication géographique : FOSSEUX = lieu en contrebas . Cela ne tient pas à l'examen d'une carte . Le centre de FOSSEUX est à 135 m au dessus du niveau de la mer ; HAUTEVILLE à 130 m ; GOUY à 125 m ; BARLY à 140 m . Un vallon encaissé appelé " Vallée profonde " ou la " Cavée " , sépare cependant GOUY de FOSSEUX .

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE :

1°) Les Seigneurs de FOSSEUX :

FOSSEUX est l'une des plus anciennes baronnies de l'Artois . Un chevalier LANUSSE , sire de FOSSEUX , fait en 1087 une donation à l'Abbaye de St - Aubert de Cambrai .

Dès le 12 ème siècle , le seigneur de ce village est banneret d'AR-TOIS . La famille de FOSSEUX a jeté beaucoup d'éclat pendant tout le 15 ème siècle . Colard de FOSSEUX et son frère Philippe furent tués en 1415 à la bataille d'AZINCOURT . La baronnie de FOSSEUX eut longtemps pour titulaire la branche de MONTMORENCY - FOSSEUX , d'où elle passa en 1577 dans la maison d' HENIN-LIETARD . Vers l'an 1670 , la terre de FOSSEUX devint la propriété de Antoine Dubois de Hoves , seigneur de DUISANS , membre du Conseil d'Artois et resta dans sa famille .

2°) Ferdinand Dubois de Hoves de FOSSEUX :

Dubois de FOSSEUX passait la belle saison à FOSSEUX et les six autres mois en son hôtel particulier arrageois , rue du Marché au filé .

Noble libéral , il lit les Philosophes . En 1786 il devient secré-

taire permanent de l'Académie d'ARRAS . En huit ans , il écrit 13856 lettres touchant 2878 correspondants . L'Académie d'ARRAS n'aura alors son équivalent nulle part en France .

Dubois de FOSSEUX qui était " bourgeois d'ARRAS " fut le premier maire élu d'ARRAS le 25 Janvier 1790 par 557 suffrages sur 765 votants . Le 30 Juin 1790 , l'Assemblée générale des Electeurs du Pas-de-Calais , réunie à AIRE-sur-la-LYS , l'élit Président du Directoire du Pas-de-Calais . Il faillit être victime de la Terreur que Joseph LE BON faisait sévir entre Septembre 1793 et Juin 1794 . Il reprit sa carrière politique et parisienne dans le sillage de Lazare CARNOT qu'il avait bien connu à l'Académie d'ARRAS . Dubois de FOSSEUX mourut en 1817 à PARIS , sans jamais être revenu en ARTOIS .

MONUMENTS INTERESSANTS :

1°) L' EGLISE :

Un peu plus d'un siècle après l'acquisition de la terre de FOSSEUX par DUBOIS de HOVES , on reconstruit à ses frais l'église qui avait été bâtie en 1540 sous l'invocation de Saint-Nicolas . On y fabriqua du salpêtre pendant la Révolution . Vendue et démolie en 1796 , onze ans après sa réfection , elle fut réédifiée en 1844 sur les anciennes fondations . Dans cette église , on trouve quelques objets intéressants : un tabernacle Louis XI , des statues et statuettes d'assez grande valeur , ainsi qu'une cloche sur laquelle on peut lire : " L'an 1771 , j'ai été bénite et suis nommée : ANTOINETTE : par Monsieur Ferdinand-Marie-Antoine , écuyer , Seigneur de FOSSEUX et par Madame Marie-Jeanne-Thérèse de BOULOGNE , son épouse . " .

2°) LE CHATEAU :

C'est de 1768 à 1770 que l'architecte parisien VILLETARD élève le château actuel pour Ferdinand DUBOIS de HOVES de FOSSEUX secrétaire de l'Académie d'ARRAS .

Monsieur SEYDOUX le décrit ainsi : " *Le château est constitué d'un corps de logis unique , double en profondeur , élevé en pierre blanche et couvert d'un grand toit d'ardoise à croupes . Sur le nu des façades , des bandeaux de pierre viennent souligner les divisions horizontales et encadrer les fenêtres , strictement rectangulaires à l'exception des trois baies centrales du rez-de-chaussée . Celles-ci sont réunies dans un avant corps surmonté d'un grand fronton et dont la très légère saillie est marquée par des chaînes en bossage qui se répètent aux extrémités de la façade .*

L'extrême sobriété de cette architecture , qu'accentue l'absence totale de sculpture décorative , est caractéristique des tendances néo-classiques qui se manifestaient à Paris dès le troisième quart du dix-huitième siècle " .

Entouré d'un beau parc , le château est précédé d'une grille monumentale forgée , en 1907 , par les ateliers BOUCHEZ d'ARRAS . Il appartient à Monsieur Gérard de FOSSEUX .

BIBLIOGRAPHIE :

- D . H . A . du Pas-de-Calais - t. 1 , p. 230 .
- Epigraphie du Pas-de-Calais . ARRAS .
- Etudes des noms de lieu : RICOUART Louis .
- D . P . C . - t. 1 , p. 641 .
- Châteaux d'Artois et du Boulonnais : SEYDOUX Philippe .
- BERTHE (L.N):DUBOIS de FOSSEUX , secrétaire de l'Académie d'ARRAS 1785 - 1792 et son bureau de correspondance - ARRAS 1969 . 460 p.



FOSSEUX

- Le château
- Le porche de la ferme



WANQUETIN

WANQUETIN s'étend sur 1013 hectares . La population, au recensement de 1975 compte 602 habitants . Cette population, depuis plus d'un siècle ne cesse de décroître : 1896 : 734 habitants . La chute s'accroît surtout avec les guerres : 1921 : 622 habitants ; 1946 : 535 habitants . Depuis 1954 la population commence à remonter : 1962 , 558 habitants et 1968, 560 habitants .

L'ORIGINE DU NOM :

D'après RICOUART, on rencontre le nom de WANQUETIN pour la première fois en 1378 . Mais auparavant, il y a d'autres terminologies : 1070 : WANKETINO ; 1141 : WANCKETIN ; 1138 : WANKETIN ; 1361 : WINQUETEN. L'explication donnée est la suivante : le nom s'écrivait en 1216 : WAN-KETING ; la terminaison viendrait de INGHEM et le radical, du mot saxon WANGA .

LES SEIGNEURS DE WANQUETIN :

En 1070, l'autel de WANQUETIN appartient à ARRAS . En 1078, la seigneurie appartient à un seigneur nommé SANDRART . En 1492, les troupes allemandes détruisent le village, il y a 75 morts et 1000 livres de dégâts . En 1597, on fait élever un fort près de l'église pour se protéger durant les guerres ; on ne trouve plus trace de ce fort .

Au XVII^{ème} siècle, il existait quatre seigneuries à WANQUETIN .

- le Chapitre d'ARRAS était " seigneur du clocher " .
- le fief d'ARCONVAL appartenait à la famille MULLET .
- le seigneur d'ACHIET-le-PETIT, Jacques MULLET, successeur des familles de WANQUETIN, depuis l'acquisition de son aïeul en 1640 .
- le sieur LE MAIRE, officier dans l'armée espagnole de Philippe IV.

LES MISERES DE LA GUERRE :

En 1492, comme tous les villages des environs d'ARRAS, WANQUETIN dut subir les pillages des mercenaires allemands qui s'étaient emparés de la ville grâce à la trahison de l'Arrapeois GRISARD. D'HERICOURT nous précise que 75 personnes périrent et que les dégâts furent estimés à plus de 1000 livres . Pendant la guerre de Trente ans, l'église fut incendiée en 1635 .

LES PROTESTANTS A WANQUETIN :

On trouve encore, au centre du village, un temple protestant construit en 1828 . L'origine et l'ancienneté de la présence des protestants dans les environs d'ARRAS ont fait l'objet d'hypothèses diverses . S'agit-il de protestants interdits à ARRAS mais tolérés à la campagne après le traité d'ARRAS de 1579 puis de l'Edit de Nantes de 1598 ?

En fait, le protestantisme n'eut pas beaucoup de succès en Artois, même si quelques documents attestent sa survivance dans la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle, surtout dans le Pays de Lalleu . Au contraire, il eut de nombreux adeptes dans le Boulonnais et le Calaisis . Guînes était surnommée la " Genève du Nord " et le tiers de sa population était devenue huguenote . Après la révocation de 1785, les uns se convertirent de gré ou de force, les autres s'expatrièrent en Angleterre et surtout en Hollande . Une communauté protestante était regroupée à WANQUETIN au XVIII^{ème} siècle; des rapports plus ou moins clandestins existèrent avec la Hollande, des pasteurs vinrent prêcher . Les protestants furent longtemps désignés dans la région sous le nom de " Hauts-Capiaux " et de " gens de la vache à Colas " . Le Dictionnaire Historique et archéologique écrit en 1873 " on dit qu'il existe à Amsterdam une rue qui porte le nom de WANQUETIN et qu'il y en a une , dans la localité, qui porte celui de Hollande" .

MONUMENTS INTERESSANTS :

1°) L' EGLISE :

La tour porte l'inscription 1733 ; en réalité, la partie la plus importante date de 1821, mais elle-même a été reconstruite sur une ancienne église de 1761 . L'inscription de la cloche nous dit qu'elle date de 1663 et qu'elle s'appelle Denise Anne . Le culte est consacré à St-Martin comme à DAINVILLE . A l'intérieur, trois chef-d'oeuvre peuvent retenir notre attention : le rétable au fond du chœur, derrière l'autel majeur; il date de 1850 environ . Au milieu, une statue d'un évêque portant la mitre et une crosse . Un tableau, en face de l'autel, qui représente la descente de croix .

2°) LE CHATEAU :

Rue du château, au n° 1, chez Mr VISEUR, on peut trouver un ensemble château-ferme-chapelle datant de 1831, millésime qui est gravé sur le portail . Le colombier, très haut, comporte des voûtes en craie soutenues par des poutres . En haut, entre deux ouvertures, figure une inscription illisible .

Dans la grande salle, on y trouve encore les armoiries, en excellent état .

3°) AUTRE CURIOSITE :

On peut aussi voir à la sortie de WANQUETIN, sur la Route Départementale, une magnifique entrée de ferme qui semble être un ancien relais de poste .

BIBLIOGRAPHIE :

- RICOUART (L) : Etude des noms de lieux 1891 .
D . H . A . du Pas-de-Calais : ARRAS T . 1 - p. 254 à 256 .
D' HERICOURT (A) : Les sièges d'ARRAS .
Histoire du Pas-de-Calais : Chapitre rédigé par J. FROMONT , notamment la page 156 sur le Protestantisme .

GOUY — EN — ARTOIS



GOUY-en-ARTOIS est une commune de la vallée du Gy, appartenant à l'Arrondissement d'ARRAS et plus particulièrement au canton de BEAUMETZ-les-LOGES. Située à quinze km au sud-ouest d'ARRAS, GOUY-en-ARTOIS comptait 407 habitants en 1975 pour une superficie de 1011 hectares.

En 1790, la population de GOUY-en-ARTOIS était de 542 habitants. Cette population est restée stable jusqu'en 1809, date à laquelle GOUY comptait 537 habitants. A partir de 1811, on constate une progression assez importante de la population qui atteint son point culminant en 1851 avec 621 habitants. A partir de 1856, elle va décroître régulièrement : 1856 : 605 hab. ; 1876 : 561 hab. ; 1901 : 538 hab. ; 1921 : 449 hab. ; 1946 : 456 hab. ; pour atteindre 437 hab. en 1968 et 407 hab. en 1975.

L'ORIGINE DU NOM :

En 1226 GOUY-en-ARTOIS s'appelait GOY-in-ARTESIO. En 1263, GOY-in-ARTESIO s'est transformé en GOY-en-ARTOIS pour enfin donner GOUY-en-ARTOIS à partir de 1429.

Dans son livre "Etudes sur les noms de lieu", Louis RICOUART nous donne l'explication suivante : "Le thème GAUDIACUS a produit les GOUY et les JOUY, qui signifient comme leur synonyme MONTJOIE, le lieu où l'on se réjouit. Les GAUDIACUM ou MONS DAUDII, situés les uns et les autres sur des hauteurs, étaient des lieux de fêtes où s'assemblaient les populations voisines dans un but de réjouissances. Nous savons que les Gaulois avaient des points de rendez-vous où, à époque fixe, ils se transportaient, comme les Bretons aux "pardons", pour y renouveler les contrats, passer des marchés et mêler ainsi le plaisir aux affaires.

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE :

L'autel de GOUY, accordé à l'Abbaye d'Arrouaise en 1116 par l'évêque ROBERT, fut ensuite cédé au Chapitre d'ARRAS, en échange de celui de BEAULENCOURT.

Les seigneurs de GOUY sont d'origine très ancienne. Au XIV^{ème} siècle, Jean de PICQUIGNY, vidame d'AMIENS, était à la fois administrateur de l'Evêché d'AMIENS et seigneur de GOUY-en-ARTOIS. Cette terre passa ensuite dans la maison de SOYECOURT par suite du mariage de Louis avec l'héritière de la famille de PICQUIGNY. Plus tard elle appartint à la famille de CARDEVACQUE.

Charles-François de CARDEVACQUE, chanoine et archidiacre de CAMBRAI, naquit à GOUY. Il fut nommé au mois de septembre 1743, par LOUIS XV, à l'évêché de PERPIGNAN.

Alexandrine - Pauline - Joseph de CARDEVACQUE, fille de Philippe

Alexandre , seigneur de GOUY , épousa en 1785 Romain de DIESBACH , capitaine dans un régiment suisse de la garde royale , et fils de François Philippe Ladislas , lieutenant général des armées du roi : cette famille est restée propriétaire du château de GOUY et de ses dépendances . Le château appartient actuellement au comte Y . de DIESBACH .

MONUMENTS INTERESSANTS :

1°) LE CHATEAU :

Le château appartient encore , comme nous l'avons vu précédemment à la famille de DIESBACH . Le château de GOUY est situé à l'angle de la départementale 66 et de la route qui va de GOUY au calvaire Louison . Il y avait jadis une " motte " entourée de fossés , sur laquelle se dressaient les ruines d'un château fort .

Le château actuel , construit en pierres et en briques par Pierre François de CARDEVACQUE , décédé le 31 décembre 1729 , est en assez bon état de conservation mais semble très restauré et remanié . Il est entouré, du côté village , d'étables ressemblant à des bergeries et d'un pigeonnier pouvant dater du XIX ème siècle .

2°) L' EGLISE :

L'église de GOUY-en-ARTOIS , dédiée à St-Amand , est une église à trois nefs du 18 ème siècle , construite en 1775 et rebâtie en 1898 dans son style originel . Le clocher , construit en 1500 environ , est une tour carrée d'une belle élévation qui , après s'être effondré en 1883 , a été remonté sur son plan carré du XV ème siècle . Sur le côté nord de l'église , on trouve un terre-plein en terrasse dominant la route de MONCHIET , d'une trentaine de mètres de largeur , avec des restes importants d'un mur en pierre . Des éléments de ce mur en pierre , plus ou moins restaurés en brique , se retrouvent en plusieurs endroits tout autour de l'église . L'église se trouve entourée d'un espace libre limité par une enceinte presque complètement fermée . D'après HELIOT , cela pourrait être le retranchement où les villageois venaient se mettre à l'abri des soldats au XVI ème siècle .

Remarquable par la délicatesse de sa structure et l'élégance de ses piliers , cette église contient quelques objets intéressants tels de nombreuses pierres tombales de la famille de CARDEVACQUE ; plusieurs reliquaires en argent et en cuivre offerts par la famille de DIESBACH ; une chaire , avec escalier double , en chêne sculpté , datant du XIX ème siècle ainsi que le confessionnal en chêne foncé , datant du XVIII ème siècle ;

3°) AUTRES CURIOSITES :

Hormis le château et l'église , il existe également à GOUY-en-ARTOIS de très intéressantes maisons particulières , construites en pierre et datant du XVIII ème et du XIX ème siècles .

Signalons la maison de Monsieur LEFEBVRE dans la rue principale de GOUY dite route de WANQUETIN . Cette demeure proche de l'école , bâtie en briques et pierres , est réhaussée de pilastres profondément sculptés . Au dessus de la porte , dans un losange , on relève le millésime 1866 .

Sur la route de MONCHIET , à 40 mètres de l'église de GOUY , la maison et le porche appartenant à Madame Louis THILLIEZ , sont dignes d'intérêt . Ayant franchi le grand portail dont les ancrages en fer forment les initiales du propriétaire " L . T " , on peut lire , au dessus de la porte de la maison donnant sur la cour , la date 1778 , inscrite dans un losange en relief .

BIBLIOGRAPHIE :

- D . H . A . du Pas-de-Calais - T . 1 . 1873-M.A. de CARDEVACQUE .
Fiches du pré-inventaire (Edifices et monuments) .
Etudes sur les noms de lieu - 1891 - Louis RICOUART .
D . P . C . du Pas-de-Calais - T . 1. G. BELLART ; P. BOUGARD ;
C. ROLLET .
Epigraphie du Pas-de-Calais - Tome I - 1883 . Commission départemen-
tale des Monuments historiques .

BEAUMETZ — LES — LOGES



BEAUMETZ-les-LOGES est un chef-lieu de canton de l'Arrondissement d'ARRAS . Située à 10 km au sud-ouest d'Arras , BEAUMETZ-les-LOGES comptait 805 habitants en 1975 pour une superficie de 498 hectares . Le hameau des Loges qui dépendait de BASSEUX , fut annexé par décret du 12 avril 1868 .

En 1790 la population de BEAUMETZ-les-LOGES était de 310 habitants. Cette population a progressivement augmenté pour atteindre 391 hab. en 1826 , 484 hab. en 1856 , 558 hab. en 1866 , 584 hab. en 1886 , 611 hab. en 1911 , 633 hab. en 1936 . On ne constate que de légères baisses en 1921 et 1946 , baisses dues aux conséquences de la première et de la seconde guerres mondiales , et en 1962 (534 hab.) et 1968 (570 hab.) . La population de BEAUMETZ-les-LOGES a fait un bond considérable au cours des sept dernières années puisqu'elle a augmenté de 50 % de 1968 (570 hab) à 1975 (805 hab.) .

L'ORIGINE DU NOM :

En 1159 BEAUMETZ-les-LOGES s'appelait BELMEZ . En 1215 BELMEZ s'est transformé en BELLO-MANSO , puis en BEAUMEIS en 1226 . En 1298 BEAUMEIS s'est changé en BIAUMES puis BIAUMES en BEAUMES en 1309 pour enfin donner BEAUMEZ en 1327 .

Dans son livre sur les noms de lieu (Etudes sur les noms de lieu) , Louis RICOUART nous donne l'origine de BEAUMETZ : Beaumetz-les-LOGES a pour origine l'expression latine " BELLUS-MANSUS " qui signifie la belle ferme , le beau manoir .

On a ajouté " les Loges " à BEAUMETZ pour le distinguer de BEAUMETZ-les-AIRE et de BEAUMETZ-les-CAMBRAI . Les LOGES , nom d'un hameau du village , doit avoir pour origine quelques huttes ou cabanes servant à l'habitation des lépreux ou à des affûts . LOGIA , du germain LOOTZE , cabane , avait cette signification au Moyen-âge .

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE :

Au 13^{ème} siècle , et pendant les deux siècles suivants , la terre de BEAUMETZ appartenait successivement aux puissantes maisons d'Habarcq , de Beaufort et de Croy .

En 1711 , le marquis de Hautefort , qui campait à Rivière lors du siège d'Arras par les Français , fit fourrager tout le territoire de BEAUMETZ .

En 1743 , les Etats d'Artois firent travailler à l'ancienne chaussée devenue alors route royale d'Arras à Amiens . C'est à cette époque que BEAUMETZ acquit quelque importance .

Adrien-Joseph MULLET , étant mort en 1747 sans enfant , la seigneurie échut à François Albert de BRIOIS , avocat général au Conseil d'Artois. Le dernier seigneur de BEAUMETZ fut Mr Bon-Albert BRIOIS de BEAUMETZ ,

chevalier , né à Arras le 24 décembre 1759 , premier président au Conseil d'Artois . Député à l'Assemblée Constituante , il s'y distingua par la rectitude de ses vues . Forcé d'émigrer en 1792 , il mourut à Calcutta en 1800 . BRIOIS de BEAUMETZ qui avait un hôtel particulier rue St-Maurice à ARRAS , vint habiter en 1788 à l'Hôtel de Guînes , rue des Jongleurs , actuelle propriété de Mr Omer Gourlet .

Le 26 décembre 1870 , la Commune de BEAUMETZ fut visitée par un détachement de Uhlans qui revinrent les jours suivants , avec de nombreux renforts , accabler les habitants de réquisitions .

LES MONUMENTS INTERESSANTS :

LE CHATEAU :

Le château de BEAUMETZ-les-LOGES aurait été construit environ en 1750 . Il est le quatrième château construit à cet emplacement ; Le château était construit , primitivement , en pierres blanches du pays mais détruit par l'incendie , il a été rebâti en 1934 , 1936 en pierres venant des environs de Chantilly et sur documents que possédait le propriétaire . Seuls les deux pavillons latéraux en pierres blanches ont échappé à l'incendie et datent du XVIII ème siècle . Le portail dans le mur de la propriété du château , côté église , possède deux belles colonnes cylindriques de pierres blanches et serait antérieur à la Révolution .

L' EGLISE :

L'église de BEAUMETZ-Les-LOGES , dédiée à Saint-Michel , fut bâtie en 1759 . Construite en pierres , restaurée en briques , elle possède une nef très étroite et fort obscure . Elle est surmontée d'une tour carrée datant du 15 ème siècle .

La cloche de l'église , qui datait de 1819 , a été refondue en 1897 en bronze .

Dans cette église , édifice simple mais d'assez bon goût , on trouve quelques objets intéressants tels le maître autel et le tabernacle , anciens mais restaurés ; des lambris qui datent approximativement de Louis XV et qui entourent le choeur ; deux rétables du XVIII ème , une chaire également du 18 ème siècle ; différents tableaux relatant des épisodes de l'Histoire Sainte dont une " Vierge à l'enfant 3 du XVII ème siècle ; et enfin quelques pierres tombales d'anciens curés de BEAUMETZ-les-LOGES .

Hormis le château et l'église , on peut également trouver comme autres monuments intéressants à BEAUMETZ-les-LOGES :

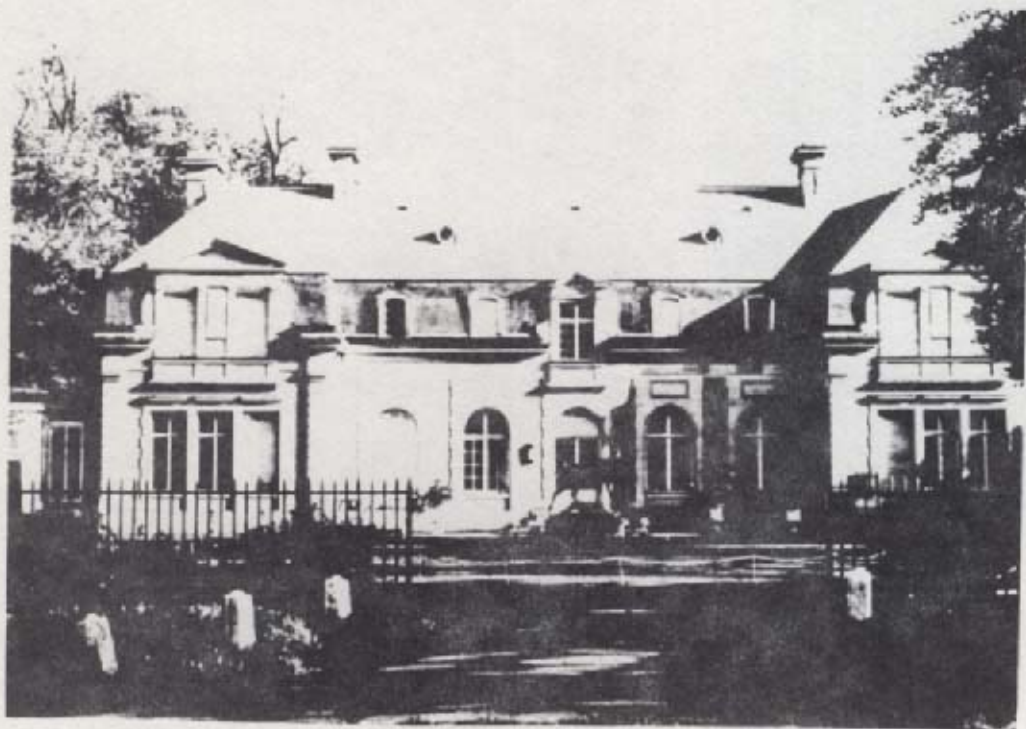
Une maison et son portail , habitation de ferme , située sur la place communale dite place de la Vilette , construite en pierres blanches du pays et datant du 19 ème siècle .

Le colombier d'une ferme , située place de la Vilette au coin de la route de Monchiet , datant du 19 ème siècle .

Le porche d'entrée d'une ferme , construit en pierre et en briques et chapeauté d'ardoises . Cette ferme est située au n° 27 de la rue de Simencourt .

BIBLIOGRAPHIE :

- D . H . A . du Pas-de-Calais , tome I , 1873 M.A. de Cardevacque .
- Fiches du pré-inventaire : (Edifices et monuments) .
- Etudes sur les noms de lieu - 1891 - Louis Ricouart .
- D . P . C . du Pas-de-Calais , G. Bellart ; P. Bougard ; C. Rollet .
- Epigraphie du Pas-de-Calais - Tome I - 1883 - Commission départementale des Monuments historiques .



Le château de BEAUMETZ-LES-LOGES

BERNEVILLE

BERNEVILLE est une petite commune de la vallée du Gy, appartenant à l'arrondissement d'ARRAS et plus particulièrement au canton de BEAU-METZ-les-LOGES . En 1975, BERNEVILLE comptait 235 habitants pour une superficie de 563 hectares .

En 1790, la population de BERNEVILLE était de 325 habitants . Cette population va connaître un accroissement naturel normal pendant presque un siècle : 388 hab. en 1806 ; 419 hab. en 1826 ; 461 hab. en 1846 ; 506 hab. en 1861, atteignant son apogée en 1876 avec 510 habitants .

A partir de cette date, la population de BERNEVILLE va décroître régulièrement, passant de 485 hab. en 1881 à 438 hab. en 1901 ; 375 hab. en 1921 ; 301 hab. en 1946 ; 287 hab. en 1962 ; 252 hab. en 1968, puis 235 hab. en 1975 .

L' ORIGINE DU NOM :

En 674, BERNEVILLE portait le nom latin de BERNIVILLAM, lequel s'est transformé en BERNEVILLA en 1167 avant de donner BERNEVILLE en 1243.

Ce nom de BERNEVILLE serait dérivé de BERNO ou BERNERUS, noms d'hommes, et de " villa " qui signifie " la ferme, la maison de campagne.

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE :

Dans le D.H.A. du Pas-de-Calais, voici ce que nous dit Monsieur de CARDEVACQUE sur l'histoire de BERNEVILLE : " Sous le nom de BERNIVILLA, la terre du village de BERNEVILLE a été donnée en 653 par le roi mérovingien THIERRY III à l'abbaye de Saint-Vaast .

En 1110, le pape PASCHAL II confirma à l'abbaye l'autel de BERNEVILLE que l'évêque LAMBERT lui avait accordé en 1098 "

En 1789, le cahier de doléances des habitants de BERNEVILLE est un des plus intéressants et significatifs de l'Artois . Nous le reproduisons à la fin de notre brochure .

L'enquête de 1790 nous apprend que la nouvelle municipalité avait à sa tête Jean-Baptiste ROGER, 45 ans, fermier . La commune n'avait aucune charge (heureux temps !), aucune dette, aucun procès... La population qui s'élevait à 325 habitants comptait 68 hommes mariés ou veufs, 60 femmes, 36 garçons de plus de 18 ans, 34 filles et 127 enfants de moins de 18 ans .

Si 86 hommes étaient inscrits sur la liste des gardes nationales, les paysans montaient la garde avec fourches et bâtons .

Comme dans beaucoup de villages, les chemins en terre sont défectueux, surtout ceux qui conduisent à la grand-route d'Amiens . Il faut

drait les " graver " (empierrer). Adrien CARPENTIER, du village de SIMENCOURT, faisait tourner un " moulin à blé " .

Le curé, M. PARENT, 50 ans exerce à BERNEVILLE depuis 12 ans . Le presbytère construit en 1750 est en mauvais état . La " fabrique paroissiale " possédait un revenu de 164 livres et six razières de blé fondé sur 31 mesures de terre . Ses dettes se montaient à 800 livres car l'entretien et les réparations de l'église lui incombaient . Le maire signale qu'il n'y a pas de revenus pour les pauvres mais que ceux-ci réclament à l'Abbaye St-Vaast 65 mesures appartenant à d'anciennes hôtellerie et maladrerie .Le 16 ème article du cahier de doléances veut " remédier à la mendicité si commune que les habitants de campagne sont contribués par les pauvres et exposés à des insultes nocturnes " .

Après la promulgation de la Constitution de l'an III, BERNEVILLE fut chef-lieu de canton de 1790 à 1801 et, par suite, lieu de réunion des assemblées républicaines .

MONUMENTS INTERESSANTS :

1°) L' EGLISE :

L'église de BERNEVILLE fut construite en 1763 ; la nef de l'église devant en particulier sa construction aux nombreuses donations des habitants . La cloche fut fondue en bronze en 1737 . Cette église du 18 ème siècle possède quelques objets fort intéressants dont un maître autel, un tabernacle, un expositoire et un rétable en chêne du XVIII ème siècle ; deux rétables du début du XIX ème siècle; une statue en bois doré de St-Géry du XIX ème siècle, une statuette en bois doré de la Vierge à l'enfant du XIX ème siècle, une statuette de St-Eloi qui daterait du XVII ème siècle, et enfin une pierre tombale de marbre blanc, encadrée de bois noir et placée dans la muraille intérieure de l'église, au nom de la famille TRUFFIER et qui date de la seconde moitié du XVIII ème siècle .

2°) UNE FERME :

Cette ferme, actuellement exploitée par Mr. LOUDART, est située 23 rue de l'église et est attenante à celle-ci sur sa face ouest . Elle a la particularité d'être installée dans les restes d'un ancien prieuré que les religieux de Saint-Vaast occupèrent jusqu'au début du XVIII ème siècle . A gauche du portail, on voit encore une des deux tourelles qui servaient d'escalier aux bâtiments du prieuré . C'est sur l'emplacement de ce dernier que l'église fut construite . L'Abbaye céda le terrain occupé par le choeur et le fit bâtir à ses frais . Les habitants, par leurs dons, financèrent la nef . Cela était très fréquent sous l'Ancien Régime .

BIBLIOGRAPHIE :

- D . H . A . du Pas-de-Calais : T. 1 -1873 - M. A. de CARDEVACQUE.
Fiches du pré-inventaire : (Edifices et Monuments) .
Etudes sur les noms de lieu : (1891) - Louis RICOUART .
D . P . C . du Pas-de-Calais : T. 1 . G. BELLART - P. BOUGARD - C. ROLLET .
Epigraphie du Pas-de-Calais : T .1: 5 1883 }- Commission départementale des Monuments historiques .

Doléances, plaintes et remontrances du village de Berneville :

- 1° La maison régnante restera à jamais sur le trône.
- 2° Qu'il n'y eut qu'un seul poid et une seule mesure dans la province.
- 3° La division des fiefs dans les familles roturières, de façon qu'on puisse hériter également tant en ligne directe que collatérale.
- 4° La suppression absolue du droit de franc-fief. (1)
- 5° La suppression des dîmes insolites (2), disant que dans l'origine on ne payait dîme que de quatre sortes de grains , savoir : bled, seigle, scorion et avoine, et ce à raison de trois bottes sur cent et dix.
- 6° Que les décimateurs soient tenus à la construction et entretien des maisons presbitérales ainsi qu'aux reconstructions et entretien des églises, et que les biens desdites églises soient employés au soulagement des pauvres du lieu.
- 7° Que le droit du dixième denier qu'on présume avoir été substitué à celui de dix deniers perçu à chaque relief et mutation, (ce qui oblige la plus part des vassaux à abandonner ou vendre leurs biens et maisons, pour satisfaire audit droit), soit aboli, particulièrement en cas de relief.
- 8° Que le droit de gaûle (3), aboli dans le Cambrésis et partout où les malheureux qui en sont chargés ont pu porter leurs plaintes jusqu'aux tribunaux, que ce droit reconnu universellement injuste, tant par sa perception onéreuse que par son institution, dont les motifs d'ailleurs n'existent plus aujourd'hui, que la ruine des vassaux qui en ont refusé le paiement, occasionnée par les frais énormes, les chicannes et les longueurs qu'on leur a fait essuyer avant la décision, empêche de poursuivre, quoique fondés dans leur refus comme vient de le déclarer le Parlement en faveur de Roclaincourt, que ce droit onéreux, injuste et plus désastreux même que tous les imôts , soit proscrit dans toute la province.
- 9° Que les nobles et ecclésiastiques soient soumis à l'impôt comme le Tiers-Etat.
- 10° Que les vingtièmes (4) soient supprimés, sauf à les remplacer par une imposition mieux réparti.
- 11 La liberté d'exercer toutes sortes de métiers et commerce sans maîtrise.
- 12° Que le Conseil d'Artois (5) soit érigé en conseil souverain, tant pour le civil que pour le criminel.
- 13° Que la justice soit prompte et peu coûteuse, et qu'on simplifie la manière de procéder.
- 14° La suppression des plantis, sauf sur les chemins vicomtiers (6)
- 15° La suppression de toutes banalités et corvées.
- 16° De remédier à la mendicité si commune que les habitants de campagne sont contribués par les pauvres et exposés à des insultes nocturnes.

17° Que les évêques soient tenus de résider en leur évêché.

18° Réclament aussi les pauvres de ladite communauté plusieurs portions de terre dont se sont emparés messieurs de l'abbaye de Saint-Vaast d'ARRAS, qu'on nomme encore maintenant terres de maladrerie et hôtellerie (7)

Nota : Lesdits habitans observent encore qu'ils paient auxdits sieurs de Saint-Vaast, généralement de toutes leurs terres, une dîme à raison de huit bottes par chaque cent, un terrage aussi à raison de huit, et encore l'injuste et onéreux droit de gaûle dont est fait mention en l'article huit des présentes, ce qui les met à l'impossible de fumer et cultiver les terres, et cela faute de nourriture pour les bestiaux.

signé : Lucas, J.- Roger, J. Hocédé, M. Mayeur, Jean-Louis Froment, M. Hocédé, Sueur, François-Joseph Hanot, Charles Dauchez, Bernard Dauchet, M. Duploux, Duploux, L.-J. Lefebvre, J.-F. Mehay, P.-M. Mayeur, J.-Diéval, N.-F. Méhay, Jacques-Phillipe Rogez, L.-A. Dorlet, M. Simon, C.-G. Dorlet, Charles Froment, Louis-Joseph Drolet, Joseph Desailly, Jean-Baptiste Saily, Pierre-Martin Goudmand, Jean Thilier, Ledru, G. Monchiez, Estienne Ricart, Fr. Rogez (1)

(1) ARCHIVES DEPARTEMENTALES B. 882 54 ms. In-fol. ; 2 feuillets.

NOTES EXPLICATIVES

1) Droit de franc-fief : Les fiefs ne devant à l'origine être possédés par des nobles, le droit de franc-fief est la taxe qui se prélève tous les 30 ou 40 ans sur les roturiers qui les détiennent. que
✓

2) Dîmes : la dîme fut rendue obligatoire sous Charlemagne en 779. On distingue plusieurs dîmes :

- Les "grosses dîmes" portaient sur les "4 gros fruits" (blé, seigle, escourgeon, avoine)

- Les "menues dîmes" portaient sur les menus grains ou les légumes.

- Les "dîmes vertes" portaient sur les objets consommés en vert par les hommes ou les animaux (foin, fèves, pois ...)

- La "dîme de cent" ou de "charnage" concernait les jeunes animaux (veaux, poulains, agneaux,) et la volaille.

3) Droit de gaûle : Sous les carolingiens, les comtes des Flandres, souvent itinérants abusaient, dans la région, de leur droit de gîte. Pour mettre un terme à ces exactions l'abbaye de St Vaast obtint de Bauduin le Chauve (879-918) de lui substituer le paiement annuel d'un droit fixe, fourni par 19 villages des environs d'ARRAS.

Ce droit fut rétrocédé à St Vaast en 1422. Il n'avait plus au XVIII^e siècle de raison d'être et fut très contesté.

4) Vingtièmes : impôts directs créés en 1749

5) Conseil d'Artois -

Cette cour de justice fut créée pour l'Artois par Charles Quint en 1530. Il fut maintenu après la conquête française et sa juridiction s'étendit même aux territoires de Dunkerque, Gravelines, et Bourbourg.

Il jugeait en première instance et en appel de toutes les affaires civiles et criminelles de son ressort, l'instance supérieure était le Parlement de Paris.

6) Chemins vicomiers

A la différence des chemins royaux, les chemins vicomiers étaient l'équivalent de nos routes départementales. D'après la coutume d'Hesdin, le chemin royal devait avoir une largeur de 40 pieds (environ 14 m) et le chemin vicomier 30 pieds (environ 10 m).

7) Terres de maladrerie et hôtellerie :

Au Moyen-Age, ces petits hôpitaux, isolés dans la campagne, enfermaient les lépreux. A la fin du XVII^e siècle, la lèpre ayant disparu, les biens des maladreries furent transférés aux hôpitaux ordinaires. Les ruraux qui ne pouvaient bénéficier des hôpitaux urbains, réclamaient le partage de ces terres.

WARLUS



Cette commune de la vallée du Gy ne s'étend que sur 543 hectares . Elle appartient au canton de BEAUMETZ-les-LOGES et à l'Arrondissement d'ARRAS . La population n'a jamais eu de période faste ou creuse : en 1896 il y avait 270 habitants soit 49 de plus qu'au recensement de 1975 . En 1921 , il y a 287 hab. , en 1936 , 227 hab. , 254 et 223 en 1962 et 1968; enfin en 1975,WARLUS compte 221 habitants .

L' ORIGINE DU NOM :

On peut expliquer l'origine du nom de plusieurs façons ; RICOUART avance deux hypothèses .

Le radical WAR pourrait venir de l'anglais et veut dire "Guerre" ; le suffixe LUX vient du latin et serait la "lumière ou le flambeau" . WARLUS serait donc : " le flambeau de la guerre " .

On peut l'expliquer par l'allemand WARD : "cloture" et de LOEUS qui a donné LUS , LUIZ , LUZET qui veulent dire cercueil . Le village serait nommé de son cimetière , cimetière qui pourrait être gallo-romain . On a en effet trouvé des vestiges de cette époque et un cimetière avec des tombes du II ème siècle .

On tire la troisième explication du flamand WATER qui veut dire eau et de lôh qui signifie bois . WARLUS serait donc " le bois de l'eau " (l'Artois souterrain de TERNINCK) ; cette origine est la même que celle de WATERLOO .

Pour HARBAVILLE , dans le mémorial historique du Pas-de-Calais , ce nom viendrait de St-Urloux , abbé vivant au X ème siècle .

QUELQUES POINTS D' HISTOIRE :

En 1102 , ce village s'appelait GUARLUIS . Le pape Pascal II confirma à l'Abbaye de Saint-Vaast la possession de l'autel de WARLUS que l'évêque Lambert (à qui l'église est consacrée) lui avait accordé en 1098 .

La seigneurie appartient d'abord aux anciens comtes de SAINT-POL , d'où elle passa dans la maison de CHATILLON , devenue propriétaire de ce comté . Au milieu du XIV ème siècle , Marguerite de CHATILLON la porta en mariage au seigneur de POIX en Picardie , Jean TIREL qui fut tué à AZINCOURT . Vinrent ensuite les familles de SOISSONS-MOROEUIL , de LENS et de SAINTE ALDEGONDE . Au milieu du XVII ème siècle , le propriétaire était Maximilien de SAINTE ALDEGONDE , gouverneur général d'Artois . Son beau-fils , Pierre Eugène de GAVRE , marquis d'AYSEAU devint seigneur de WARLUS . En 1676 , la terre fut vendue à Jean-Baptiste BOUQUEL , écuyer , conseiller au Conseil d'Artois qui en 1688 construisit le Château .

De l'histoire moderne , on sait que le général JOFFRE est venu au

château de WARLUS le 21 Septembre 1915 pour une inspection des troupes ; le château fut d'ailleurs un quartier général anglais de 1914 à 1918 .

LES MONUMENTS INTERESSANTS :

Le château de WARLUS se compose en réalité du château proprement dit, d'une église bâtie sur la même terre et d'une ferme .

L' EGLISE :

Elle a été construite en 1550, la toiture refaite en 1770, le chœur en 1777 . La grande tour a été renouée en 1844 . La cloche porte le millésime 1790 . Le portail, en anse de panier est en grès piqué ; Au claveau, sur un tillet on trouvait deux écus en bronze qui ne sont plus lisibles aujourd'hui . Le premier est celui de Gilles de LENS décédé en 1563 et de Marie de HABARCO, décédée en 1570 . Le second est celui des père et mère de Marie de HABARCO : Pierre de HABARCO, décédé en 1538 et Antoinette de MAROUAIS .

A l'intérieur, on trouve un bénitier en grès avec l'inscription : (16 IHS 06) . Il y a aussi deux reliquaires d'évêques du XVIII ème siècle .

LE CHATEAU :

Il a été construit par Jean-Baptiste BOUCOUËL en 1688 . Une partie plus récente (XIX ème siècle) y a été ajoutée . Dans une des cheminées, on peut y voir une plaque en métal qui porte le même blason que celui qui se trouve en haut de la tour de l'église ;sauf qu'il supporte deux animaux (lévriers ou léopards) . Ce blason pourrait être celui de Monsieur de St Lambert comte de LENS, seigneur de GUERLUIZE car il porte effectivement un heaume comtal . On peut signaler aussi qu'on trouve un de ces animaux, lévriers ou léopards, sculpté sur pierre dans un angle de mur de la ferme .

Le propriétaire du château dispose aussi des photos prises lors du passage en revue des troupes par JOFFRE .

LA FERME :

Cette ferme a certainement eu deux usages, l'élevage des ovins et celui des chevaux . Sur un premier bâtiment on a en effet une tête de béliet ; un autre bâtiment, renoué d'ailleurs , avec de magnifiques arcades en pierres blanches, est aménagé en haras .

BIBLIOGRAPHIE :

Epigraphie du Pas-de-Calais .

TERNINCK : Promenades archéologiques

RICOUART (Louis) : Etudes des noms de lieu .

DAINVILLE

Cette commune de 1122 hectares rattachée au canton de BERNEVILLE en 1790 fait partie actuellement du canton d'ARRAS Nord . Le village ancien est bâti sur la rive nord de l'ancien ruisseau des " Hautes Fontaines " dont le cours est maintenant entièrement drainé et souterrain .

La population, longtemps stationnaire, n'a cessé de s'accroître rapidement et DAINVILLE compte quatre fois plus d'habitants qu'il y a vingt ans .

1790 : 595 hab.	1911 : 1055 hab.	1954 : 1205 hab.
1962 : 2146 hab.	1968 : 2971 hab.	1975 : 4840 hab.

L' ORIGINE DU NOM :

L'origine du nom de cette commune est très controversée . On trouve deux explications dans le dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais (p. 117 et 118) et dans l'Etude sur les noms de lieux, de RICOUART (p. 36) . La première se base sur une légende qui fait mention d'un temple consacré à la déesse Diane . Mais en fait, on ne trouve cette racine Diane qu'en 1233 sous la forme DIANEVILLA . DAGILLULAM (674), puis DAGINVILLA (675) . On trouve le radical DAGINUS qui serait un nom d'homme ou d'ethnie . Dans l'évolution du nom; le (G) disparaît pour faire place à (Y) puis au (I) diphtongué .Le nom actuel n'apparaîtra qu'en 1309 . En 1290, nous trouvons DINVILLE et DAYONVILLE en 1304 .

QUELQUES POINTS D' HISTOIRE :

DAINVILLE a un passé relativement ancien puisque des découvertes archéologiques prouvent que le site existait déjà sous les Gallo-romains . L'histoire de cette commune se précise à partir de 673, date à laquelle on la trouve citée dans un cartulaire de St Vaast . A cette même époque, comme tous les environs d'ARRAS, le village avait été donné à l'abbaye Saint-Vaast par THIERRY III, roi mérovingien .L'abbaye avait la seigneurie et possédait une vaste ferme de 448 mencaudées . C'est l'abbaye qui nommait le curé et était décimateur .

En 1098, l'évêque d'ARRAS, Lambert, accorda à St Vaast l'autel de DAINVILLE ; cette possession fut confirmée par le pape Pascal II en 1102.

En 1377, Gérard de DAINVILLE, évêque de Cambrai, fonde dans cette commune deux chapelles pour respecter la volonté de son père, Jean III, sire de DAINVILLE et le repos de son âme ainsi que de celle d'Agnès de Gueulezin, sa femme . Gérard de DAINVILLE fut évêque d'Arras en 1362, puis de Thérouanne en 1368 . EN 1380, son frère Michel, Archidiacre d'Os-trevant au diocèse d'Arras, clerc et conseiller de Charles V, fonde à

Paris un collège, dit collège de Dainville pour six écoliers arrageois et six écoliers de Noyon . Ces chapelles et ce collège furent à la nomination de l'abbaye de Saint Vaast jusqu'en 1699 .

L'histoire de DAINVILLE est aussi liée à celle d'ARRAS . En effet, au cours de ses sièges, les communes environnantes souffrirent beaucoup; ainsi le 27 Juin 1475, au cours des expéditions dirigées par Louis XI sur l'Artois contre Charles le Téméraire, DAINVILLE fut incendié et la population tombe de 35 feux en 1469 à 19 feux après 1475 (1) .

Au cours d'un second siège qui eut lieu en 1492, DAINVILLE abrita le seigneur d'ESQUERDES . Ce siège en réalité échoua puisque les sentinelles découvrirent la trahison .

1640 fut un désastre pour DAINVILLE, puisque de nouveau le village fut détruit par les Français . Le village fut déserté jusqu'en 1646 .

En 1790, le maire s'appelle Legentil, les officiers municipaux sont Charles et Jean Gouvernant, Charles Dourdain, Louis Duhamel et François Payen . Dainville, lors du questionnaire de 1790, demande une diminution des charges (impôts, taxes, dîme, terrage, etc...) .

DAINVILLE a aussi vu passer Napoléon I er, comme en témoigne un dessin de l'époque (photo collection Ch. Lecointe, tiré de la "Voix du Nord") . Le 30 Août 1804, l'empereur passa en revue la garnison et la division des grenadiers de JUNOT .

MONUMENTS INTERESSANTS :

1°) L' EGLISE :

Elle est construite en pierre de taille . La partie la plus ancienne est la tour comme l'indique l'inscription au dessus du portail : 1622 . Le choeur et la nef sont de 1757 . Le clocher est coiffé d'une flèche qui a d'ailleurs été refaite après la guerre 1914-1918 . L'église est divisée en trois nefs, séparées par des colonnes à chapiteaux .

A l'extérieur, on peut voir une pierre tombale, rivée à l'église . Cette pierre, découverte en 1925 dans le cimetière de DAINVILLE est du XIII ème siècle, dédiée à Oda d'Athies, fille de Gillon d'Athies . Le pavé de l'église était, paraît-il, orné de plaques funéraires que l'administration municipale a fait recouvrir de ciment pour les protéger (Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais, séance du 4 Mai 1911, T. III - p. 428-429) .

La cloche date de 1776 ; elle est en bronze . Il existe une inscription qui nous donne son nom : Thérèse Vigor, ainsi nommée par l'abbé de l'abbaye royale de Saint-Vaast d'Arras, dom Vigor de Briois .

A l'intérieur on y trouve beaucoup d'inscriptions, de tableaux et de statues, en particulier une pierre tombale encastrée dans le mur sud près de l'autel latéral; elle est datée 1683 . Une statue de N.D. du Rosaire, au dessus de l'autel latéral nord, elle est en bois doré et date du XVIII ème siècle . Une statue du Christ en croix (1783) domine la nef centrale et on peut voir un Christ en pitié dans la niche du mur sud dans l'autel latéral (XVI ème siècle) . Sur un banc, placé sous la tribune, datant de la guerre 14 - 18, il y est inscrit : " Souvenir de l'Armée anglaise " . L'Eglise est consacrée à St-Martin, comme le rappelle, au centre du rétable latéral sud, un tableau du XIX ème siècle intitulé : " Saint-Martin et le pauvre " .

2°) LES MANOIRS :

Quoiqu'ayant subi de nombreuses dégradations, il existe encore à DAINVILLE plusieurs manoirs . Le plus vieux se trouve rue de l'église et est daté de 1699 . On y retrouve un ancien four à pain, des écuries ainsi que de vieux souterrains, bouchés actuellement et la sempiternelle légende affirme qu'ils conduisaient au Mont St-ELOI et à l'abbaye St-VAAST d'Arras . Deux autres, moins anciens, datent de 1836 et de 1856 . Le premier est situé sur la place, le second en face de la mairie . Ces manoirs furent l'objet d'une vente publique le 23 Août 1791 .

3°) LES MOULINS :

DAINVILLE eut trois moulins ; en 1790, il y avait un moulin à moudre le blé appartenant à Jean Amable, un moulin à moudre les écorces appartenant au sieur Lefrand, et un moulin à tordre l'huile appartenant à la veuve Flahaut. On peut aujourd'hui en situer deux, mais il ne reste aucune trace de ces moulins à vent . L'un était situé aux environs du château d'eau actuel, l'autre à la place de la boulangerie Macrel ; celui-ci disparut au cours de la première guerre mondiale . (Bulletin municipal - Dainville : information) . Ce dernier appartenait à M. PARSY, meunier résidant rue de Warlus, l'actuelle rue des Anciens Combattants . C'était un moulin en bois pivotant entièrement sur un socle de pierre ce qui permettait d'orienter les ailes dans le sens des vents dominants . Ce type de " moulin pioche " que l'on rencontre encore en Flandre (ex. Cassel) a disparu de l'Artois . Les destructions de la première guerre mondiale n'ont fait qu'accélérer le déclin économique engendré par le progrès technique du XIX ème siècle . A DAINVILLE aussi il y eut un " secret de Maître Cornille " .

Note : (1) BOCQUET André : Recherches sur la population rurale de l'Artois et du Boulonnais - ARRAS 1969 .

BIBLIOGRAPHIE :

- D . P . C . du Pas-de-Calais .
- D . H . A . du Pas-de-Calais .
- RICOUART Louis : Etude des noms de lieux .

Cahiers de doléances de DAINVILLE

"Aujourd'hui vingt cinq de mars 1789, en l'assemblée convoquée au son de la cloche en la manière accoutumée, sont comparus en l'auditoire de ce lieu pardevant nous le sieur Legentil, lieutenant, et Xavier Payen, Loui-Josep Duhamel et Antoine Delefortry et Antoine-Michel Fatous, Jean-Philippe Guicot, François Payen, Antoiien Fatoux et le sieur Jean Etienne Derville, tous nés Français ou naturalisés, âgés de vingt-cinq ans, compris dans les rôles des impositions, habitants de ce village composé de cent trente feux, lesquels pour obéir aux ordres de Sa Majesté...

1° Notre communauté paye déjà annuellement pour deux vingtièmes , avec les quatre sols pour livres du premier et deux sols pour livres de l'imposition totale, et quatre centièmes trois quarts, la somme de trois mille quatre cent quarante-six livres pour deniers royaux. (1)

2° Il ne nous est pas possible de vendre aucune bête vive sans en être encore à six deniers pour livre, ce qui, année commune, forme encore une somme d'environ mille livres à la charge de la communauté.

3° Les impôts sur la bière, le vin et cydre ne porte pas encore moins d'environ la somme de douze cents livres, années communes, et même plus : un tonneau de petite bière, qui fait toute la substance du pauvre mercenaire pour étancher sa soif dans ses plus pénibles travaux, lui coûte encore quatorze sols de deniers royaux, tandis que la Noblesse et l'état Ecclésiastique boivent la bière et le vin avec des privilèges à eux accordés qui sont bien plus doux que les nôtres. Il est vrai cependant que les dignités doivent avoir des privilèges, mais aussy le Tiers-Etat représente que, s'il n'est pas soutenu par la Noblesse et l'état Ecclésiastique dans ce moment, il faut absolument, pour peu qu'on les charge des nouveaux impôts, qu'ils succombent.

4° Il ne nous est pas possible de mettre une paire de saliers aux pieds à moins qu'ils ne nous coûtent dix sols la paire de deniers royaux. Les impôts sur le cuire sont tellement insupportable aux fermiers qu'il ne leur est pas possible de mettre un caulier à un cheval pour cultiver la terre, y compris la bride et le licol et les autres choses que nous sommes obligés de monter en cuire, étant exposé tous les jours à l'injure du temp, sans qui nous coûte deux livres des deniers royaux chaque cheval portant caulier.

Et quant aux eaux-de-vies nous n'en disons rien, ainsi que des autres choses que nous payons encore.

En outre, nous avons à représenter les droits qu'ont Messieurs de Saint-Vaast d'Arras, seigneur de ce lieu (2)

5° Quoique nous payassions vingtièmes, centièmes, aides, subsides, impôts mis et (à) mettre, répartition faite à la mesure de terre, cependant Messieurs de Saint-Vaast, outre la dîme, perçoivent encore terrage (3), gaule, bled de rente et relief au dixième deniers de la valeur de nos biens en toutes mutations; en sorte qu'on les a vus plusieurs fois percevoir le dixième deniers d'un même bien dans l'espace de dix à douze ans. D'où l'on peut conclure que ces messieurs sont les premiers propriétaires de nos biens. Quant aux gaules que nous payons à laditte abbaye, tout le monde regarde ce prétendu droit comme une extorsion et une injustice, et nous nous plaignons que ces messieurs ne payent aucuns impôts pour lesdits reliefs, gaules et rentes.

6° La dîme ecclésiastique que nous payons exactement à ladite abbaye pour avoir un prêtre pour nous instruire et nous conduire dans la voie du salut, ils nous répondront sûrement que c'est sont eux qu'ils lui fournissent sa pension alimentaire, comme il en est vrai, mais aussi le logement du sieur curé est-il moins nécessaire à la vie que cette pension? Pourquoi donc nous charge-t-on de ce fardeau injuste, puisque cette dîme que nous payons est plus que suffisante pour avoir trois curé et les loger tous les trois; c'est pourquoi il ne seroit que trop juste de mettre le presbytère à la charge des décimateurs; non seulement encore on est obligé, quoique payant la dîme, au logement par des assiettes qui écrasent le peuple, mais en outre nous sommes encore obligés à notre église quand la fabrique (4) vient à manquer. C'est pourquoi nous prions Messieurs nos députés supérieurs de vouloir avoir égard à nos représentations et d'en faire ouvrir les yeux où il en sera besoin sur les pesants fardeaux qui nous accablent, au point même que notre communauté qui n'est composée que de cent trente maison, sur lesquelles nous en avons soixante inscrites sur la table des pauvres, qu'il ne nous manque pas de charge; et cependant nous sommes encore disposé à contribuer dans le pressant moment d'un grand zèle, pourvu que l'état Ecclésiastique et la Noblesse veuille bien accorder de payer les vingtièmes de ces revenus fixes.

7° Il n'est pas de François qui ne sache et ne convienne que le Clergé à des droits à nos respects, que la Noblesse a des droits à des prérogatives honorables. Loin d'être jaloux des privilèges honorifiques dont doit jouir la Noblesse il n'est personne qui ne désire qu'on leur donne toute l'extension possible, au point que partout le noble puisse être distingué de la foule. Nous nous bornons simplement à demander la suppression des abus qui furent la cause que la campagne a seule porté jusqu'à présent tout le fardeau des impôts. Louis quinze, d'heureuse mémoire, dans l'imposition d'un troisième vingtième ordonnat qu'il fût à la charge des propriétaires; mais ceuxcy par une clause finement insérée dans tous les baux, qui étoit de décharger les occupants de tout impôts mis et à mettre, empêchèrent l'effet de l'ordonnance du Roi et rejetèrent la charge sur les occupants.

L'unique moyen de remédier à cet abus et d'empêcher que la campagne ne soit surchargée, c'est de fixer d'une manière distincte les impôts que payeront tous les cultivateurs, avec défense d'insérer dans les baux toutes clauses abusives ; et que les deux premiers Ordres du royaume et toute abbaye et monastère renté, ainsi que les riches propriétaires dont les biens sont situés en campagne et donné en location soient imposés sur leurs revenus effectifs.

8° Nous demandons que l'on porte une rigide économie dans toutes les parties de l'administration des Etats de la province d'Artois. Que l'on y supprime toutes dépenses superflus. Que l'on réforme tous ceux dont on pourroit se passer. Qu'il ne soit plus permis aux députés de faire des dépenses notables extraordinaires et étrangères au bien de la province sans le consentement d'un certain nombre de députés de la part du peuple ;

Nous nous plaignons encore que le sieur avocat député ordinaire pour le Tiers-Etat est le seul juge de toutes les causes qui sont portées à ce tribunal, qu'il y prononce par arrêt où souvent on remarque de l'acceptation, que souvent même un simple commis au greff desdits Etats prononce aussi des arrêts.

Nous nous plaignons encore pour ce que tous les rôles ou cahier des vingtièmes et centièmes, une fois déposés à l'hotel desdits Etats (6) sur lequel il se trouve des abus, des injustices, des doubles emplois, dès que ces cahier reposent une fois dans les rayons des bureaux des Etats il n'est plus de remède, l'injustice y est en sécurité.

Nous demandons que, dans le cas où les trois députés ordinaires refusent de rendre justice à toutes personnes complaignantes, ou dans le cas où lesdits députés se trouveroient auteurs desdits abus et injustices, qu'ils en soient responsables à leur frais et dépens.

9° Finalement nous nous plaignons que toutes les dîmes appartenantes aux monastères, abbaye, chapitres, n'étant assises au cahier des vingtièmes et centièmes que sur le pied de l'estimation en est faite il y a peut-être un siècle ; d'où il arrive que, quoique les décimateurs louent leur dîme au cher denier, ils n'en payent les impôts que sur l'ancien. Nous demandons qu'il en soit faite une estimation selon la valeur actuel, pour par eux en payer les droits comme de justice.

Lecture faite à haute et intelligible voix du présent mémoire, toute l'assemblée a dit l'avoir bien entendu, que tout y est conforme à leurs vœux et désirs.

Fait à Dainville, les jour, mois et ans cy-dessus et avons signé :

Fatous, Duhamel, Payen, Fosseux, Guiot, Legentil; Dourdain, A. Mustin, Fatou, Hanot, Delefortry, Roche, Milot, Payen, G. Goudemant, Dominique Bouche, Darville, P.G. Mustins, Fatout, Choquet, Fosseux, Wacquiez, G. Fatous, Danchin, Fosseux, Louis Delefortry, Bécourt, Chrétien, Eloy Bécourt, P.F. Mustin, Delaby, Simon, Bride, François-Augustin Pruvosts, Louis Tavernier, Mustin.

La toute étant finie et signé de la communauté, mais par un grand nombres de représentation faites après, se sont rappelés qu'on avoit fait une omission, sçavoir : que la dîme de grains qui est considérable n'est peut pas être due (1)

(1) ARCHIVES DEPARTEMENTALES B. 882 105 Ms. In-F° ; 4 feuillets

NOTES EXPLICATIVES

1) Vingtièmes et Centièmes - Philippe II d'Espagne établit en 1569 cet impôt direct que les Français conservèrent. Les Archives départementales possèdent les rôles de centièmes de 1589 et du XVIII^e siècle. Ils constituent l'amorce d'un véritable cadastre.

Le vingtième fut créé en 1749 en remplacement du dixième.
L'Artois, pays d'Etat payait beaucoup moins que le Picardie, pays d'élections.

2) Messieurs de St Vaast d'Arras, seigneurs de ce lieu :

Nom que l'on donne aux moines de l'abbaye.

3) Terrage : ou le champart était un prélèvement du seigneur sur la récolte de son vassal (une gerbe sur 10 ou 15)

4) Fabrique : C'était l'ensemble des biens affectés à l'entretien de l'église ou au secours des pauvres.

5-6) Députés ordinaires - Etat -

Les Etats d'Artois existaient déjà en 1361.
Ils firent construire entre 1701 et 1721 , un magnifique hôtel, occupé actuellement par le Palais de Justice d'ARRAS.

Comme les assemblées étaient intermittentes, un bureau permanent était élu pour 3 ans formé d'un membre de chacun des 3 ordres (députés ordinaires).

AGNEZ — LES — DUISANS

Ce petit village du canton de Beaumetz-les-Loges s'étend sur 730 hectares et comptait en 1975 une population de 415 habitants . Cette population croît d'ailleurs régulièrement depuis 1936 , avec une légère stagnation entre 1954 et 1962 . Le village d'AGNEZ est traversé par la petite rivière du Gy , et comprend un hameau appelé " la Raissée " situé sur la route d'Arras à Auxi-le-Château .

L'ORIGINE DU NOM :

Le nom d'AGNEZ s'est présenté sous plusieurs formes : ANEZ (870) , AGNES (1177) , ANES (1191) , ANNES (XIII ème siècle) , enfin AGNEZ-les-DUISANS (1429) . Mais la forme la plus fréquente est " ANES " ; on ne peut donc tenir compte du " G " , ni chercher le radical dans " agnes " ou le nom de femme " Agnes " .

L'origine exacte du nom reste inconnue .

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE :

Au milieu du XII ème siècle , plusieurs maisons d'AGNEZ étaient sous la dépendance du chapitre d'Arras .

En 1252 , Robert , comte d'Artois , ravit le fief d'AGNEZ au sire de Habarcq .

Le village fut ravagé le 25 juin 1475 par l'armée du roi Louis XI dont les soudards détruisirent les fermes dites " le Petit Cambrai " , situées vers le chemin d'Avesnes , ainsi nommées car elles appartenaient à une maison conventuelle du Cambrais .

En 1531 , la famille d'Egmont vendit la seigneurie qu'elle possédait à AGNEZ .

MONUMENTS INTERESSANTS :

1°) La ferme BECOURT :

Située au milieu du village , cette ferme est un établissement aménagé en gîte rural équestre municipal . En effet , la famille BECOURT avait fait don à la commune d'une propriété assez considérable . La commune a restauré le bâtiment dont l'architecture était de 1724 pour la ferme et le donjon , de 1844 pour l'habitation . En fait , le gîte est une combinaison subtile de l'ancien et du moderne : le cadre est rustique et bien conservé et les locataires trouvent sur place tout le confort requis .

2°) L' Eglise :

Non loin de la ferme BECOURT , se dresse l'église

d'AGNEZ-les-DUISANS . Elle est classée monument historique et sa principale originalité réside dans le fait qu'à l'intérieur , les voûtes du toit partent directement des piliers qui le soutiennent , et non pas d'un même bloc posé au-dessus des piliers comme dans toutes les autres églises; A l'intérieur toujours , on trouve un christ en bois dur vernis du XVIII^{ème} siècle sur une croix avec une pancarte où l'inscription figure en hébreux , grec et latin ; il y a aussi une élégante statue de St Eloi , posée dans une niche à gauche du choeur . Les fonts baptismaux datant de 1615 , en grès et de forme octogonale sont également intéressants ; enfin , on y trouve aussi une croix faite par un habitant d'AGNEZ avec les éclats de bois et des pièces de serrure tombés lors de l'effraction de la porte de l'église pour l'inventaire en 1904-1905 .

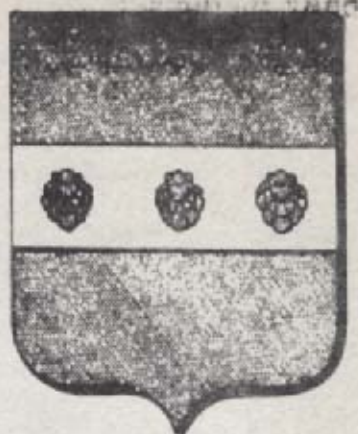
BIBLIOGRAPHIE :

Dictionnaire des Paroisses et Communes du Pas-de-Calais p. 219 .
Etude des noms de lieu (RICOUART) .
Dictionnaire Historique et archéologique du Pas-de-Calais .
Epigraphie du Pas-de-Calais .



La ferme Bécourt
le pigeonnier

DUISANS



Ce charmant village du canton d'Arras-Nord s'étend sur 1072 hectares et comptait en 1975 une population de 1108 habitants . Cette population est d'ailleurs en constante remontée depuis 1946 , date à laquelle DUISANS comptait 598 habitants . C'est une commune très agréable , située sur le Gy , qui fait partie de la zone résidentielle d'Arras . De DUISANS dépendent les hameaux de Wagonlieu , Pont-du-Gy et Louez-les-DUISANS .

L'ORIGINE DU NOM :

Le radical de DUISANS viendrait de " duire " qui signifiait " agréable " . Sa terminaison inviterait plutôt à le comparer avec les noms de même désinence d'origine celtique ou germanique (selon Quicherat) : le thème primitif serait DUISEN , ce qui , en allemand , signifie " couler avec bruit " en parlant de la rivière .

Ces deux hypothèses semblent , somme toute , également plausibles .

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE :

La terre de DUISANS , au cours des siècles , fut possédée par plusieurs familles , au hasard des alliances et des héritages : Ce furent d'abord les comtes de Saint-Pol , puis la branche de Carency de la maison royale de Bourbon , puis les seigneurs d'Habarcq , ensuite , en 1543 , la famille de Lens , enfin , la maison d'Égmond jusqu'en 1639 . La seigneurie de Duisans fut alors vendue à la famille DU BOIS qui la garda jusqu'en 1789 .

La Commune de DUISANS a été le théâtre de nombreux événements :

En 1414 , elle fut incendiée par les Français lors du siège de Charles VI devant Arras . Elle connut la même infortune en 1475 lors d'une bataille entre les troupes du roi de France et celles du Duc de Bourgogne ; En 1554 , nouveau désastre et cette fois l'église fut pillée . En 1597 , un détachement français incendie l'église et le choeur . De 1635 à 1649 , il ne se passe pas une année sans que DUISANS soit ravagé ou occupé . Enfin en 1710 , 1711 et 1712 , DUISANS connaît à nouveau les calamités de la guerre .

MONUMENTS INTERESSANTS :

L'EGLISE :

Incendiée en 1597 , l'église fut reconstruite en 1600 puis en 1683 . Elle comporte une flèche de forme hexagonale , couverte en ardoises datant de 1634 mais restaurée en 1736 ; cette flèche se termine par le bas d'un chaperon qui règne le long de la maçonnerie . A la Révolution elle fut achetée par le maire ; mais il ne restait que les quatre murailles lorsqu'elle fut rendue au culte en 1804 .

Cependant , elle a été reconstruite et contient quelques éléments

précieux : les fonts baptismaux du XIII^{ème} siècle restaurés en 1902 , le bénitier de 1573 , une statue en pierre de Ste Catherine du XVI^{ème} siècle et une autre , en bois , de St Nicolas , un tabernacle , le rétable du maître autel et deux rétables latéraux , des tableaux , 22 pierres tombales de l'Abbaye d'Etrun (dans le pavement) . La cloche qui date de 1924 , baptisée Noémie-Sidonie , a remplacé celle de 1762 fêlée en 1923 lorsque la foudre détruisit la flèche du clocher .

LE CHATEAU :

Continuellement ravagé par les guerres , DUISANS n'a rien conservé de son château-fort . Entre mars et novembre 1752 , Antoine Guillaume de HOVES fit construire un château pour remplacer la demeure de sa famille , endommagée en 1712 . Pour cela , il fit appel à André Melville , maître-maçon à Maroeuil pour établir les plans ; ainsi , comme beaucoup d'autres de la même époque , ce chef-d'oeuvre d'architecture civile n'est dû qu'à un simple maître-maçon , issu du terroir , ne cherchant pas à faire à tout prix oeuvre d'originalité mais s'inspirant de modèles existants .

Le château de DUISANS a connu plusieurs reconstructions successives entre 1616 , où le plan du village nous en montre le plus ancien dessin et 1752 , date à laquelle Antoine Guillaume de HOVES prit sa décision ;

Le corps de logis en pierre est formé du rez-de-chaussée et d'un étage carré , marqué aux angles de chaînes en bossage et couvert d'un toit à croupes . La travée centrale en légère saillie est ornée de pilastres jumelés qui encadrent deux grandes baies en plein cintre superposées sous un fronton triangulaire . Les fenêtres sont relativement espacées . Le corps de logis principal est flanqué de deux ailes basses mansardées , l'une abritant la chapelle et l'autre la cuisine .

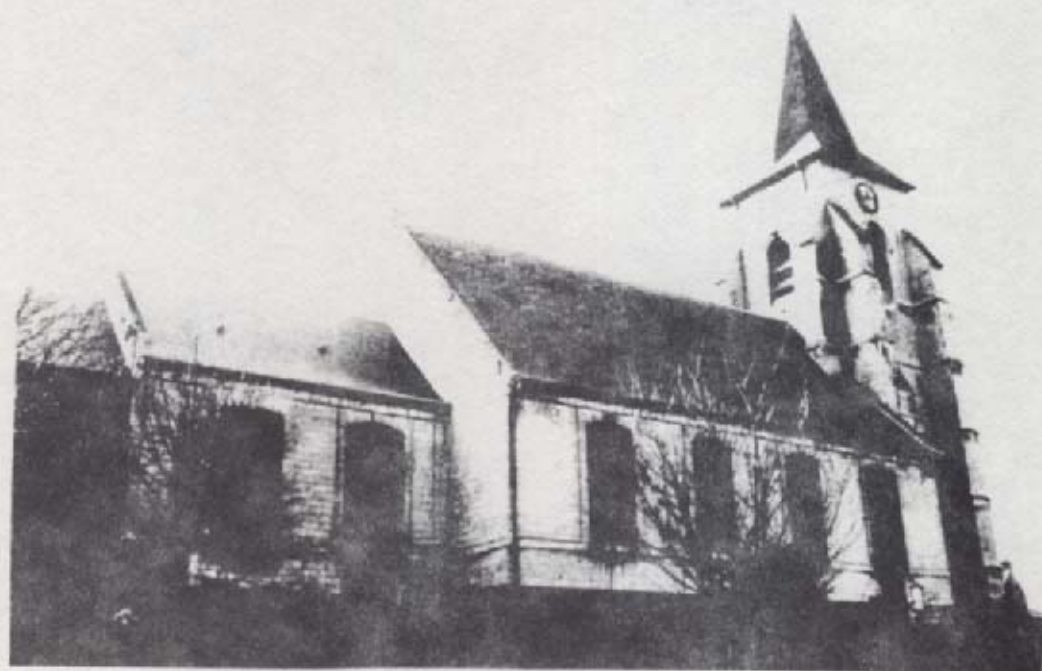
Au XIX^{ème} siècle , le château devint la propriété des LAROCHE , qui le conservèrent jusqu'en 1920 . De nos jours , il abrite l'Institution Clairefontaine .

LA MAISON de Mr Patrick SENLIS :

Séparé seulement du château de Duisans par la route qui mène à la nationale ARRAS-St-POL , se dresse un beau manoir du XIX^{ème} siècle , résidence de Mr Patrick SENLIS , " le Clos de Grincourt " . Ce manoir est bien conservé , et si l'intérieur est aménagé en fonction du confort des habitants , l'extérieur reste d'origine .

BIBLIOGRAPHIE :

- D . H . A . du Pas-de-Calais . Arrondissement d'Arras , p 119-120 .
- D . P . C . du Pas-de-Calais P. 559 .
- Etude des noms de lieu (RICOUART) p 37 à 41 .
- Un village d'Artois à travers l'Histoire (PARIS) .
- Les Eglises du Moyen-Age dans le Pas-de-Calais (HELIOT) p 379 .
- Epigraphie du Pas-de-Calais ; Arras tome 1 p 118 ; tome 8 p 10 .
- Bulletin de la Commission des Monuments Historiques VI (1931-1938) p 446 et 619 .
- Les châteaux de l'Artois et du Boulonnais (SEYDOUX) p 34 .



L'église de DUISANS

LOUEZ —

LES —

DUISANS

LOUEZ-les-DUISANS est un hameau qui, comme son nom l'indique, dépend de DUISANS . Il est situé en aval du confluent du Gy et de la Scarpe . Il comptait 90 habitants en 1968 . Il avait également la particularité d'être rattaché à la paroisse d' ETRUN .

L'ORIGINE DU NOM :

LOUEZ a connu au cours des siècles plusieurs désignations: LONGWES (1154) ; LONCWES (1218) ; LONWEIS (1225) ; LONGOVADO (1228) LONTWEZ (1273) ; LOWES (1331) .

La terminaison " WEZ " viendrait de " VADUM " et ainsi signifierait " GUE " . LOUEZ signifierait donc " LONG GUE " où le qualificatif serait soudé au substantif .

L' HISTOIRE DE LOUEZ :

LOUEZ est mentionné en 1148 dans le cartulaire de St Vaast , en 1154 dans celui du chapitre d'ARRAS et en 1273 dans celui de MAROEUIL .

Au XVIII^e siècle, Raulin de la Vasserie, seigneur de LOUEZ, possédait des terres sur Louez, Wagnonlieu et Duisans . Il habitait une maison seigneuriale avec un jardin d'une demi-mesure (en face du moulin). Il est à noter que l'industrie de DUISANS s'est toujours fixée à LOUEZ grâce à la force motrice de la Scarpe : on eut ainsi un moulin à huile et une fabrique de sucre dès la fin du XIX^e siècle .

LES MONUMENTS INTERESSANTS :

1°) LE MOULIN :

En 1817, fut construit à LOUEZ un moulin mû par la force de l'eau . Ce moulin fut utilisé pendant plus de cent ans puisque ce n'est qu'en 1921 qu'il cessa toute activité . A l'origine, c'était un bâtiment qui ne comportait pas d'étage ; cependant sur les ruines qui restent, on distingue nettement la limite de l'étage qui est venu s'ajouter au bâtiment d'origine vers la fin du XIX^e siècle .

2°) LES CHATEAUX :

a) En 1605 la miniature du duc de CROY nous montre sur la rive gauche de la Scarpe un imposant château médiéval surmonté d'une haute tour dominant la région .

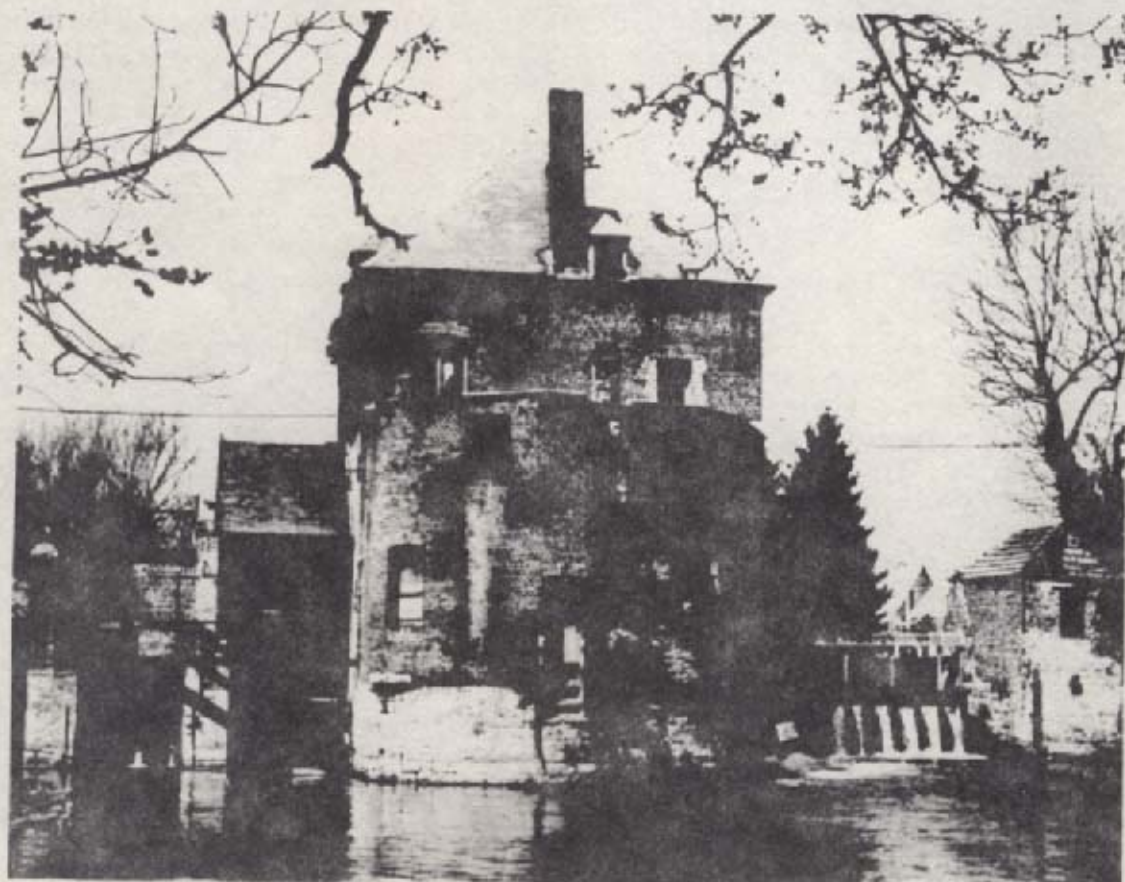
b) La maison de Raulin de la Vasserie :

Seigneur de LOUEZ au XVIII^e siècle, Raulin de la Vasserie habita une maison seigneuriale qui se situe en face de l'emplacement du moulin, au bord de la Scarpe. La maison fut reconstruite après avoir été endommagée sous la Révolution et fut habitée de 1850 à 1949 par la famille PILLONS qui la vendit ensuite. Seul l'aspect extérieur reste d'époque, l'intérieur ayant été aménagé.

c) Dominant la Scarpe sur le versant nord, on peut encore voir les ruines calcinées d'un château construit en 1910 à la mode Louis XIII. Si nos renseignements sont exacts, il aurait servi d'Etat-Major à une brigade écossaise pendant la première guerre mondiale. En 1940, des Ecossais encore soutinrent un siège avant de se rendre: Le 26 Janvier 1971, alors qu'il était occupé depuis trente deux ans par M. et Mme DELESENT, le château fut détruit par un incendie.

BIBLIOGRAPHIE :

- Dictionnaire des paroisses et communes du P-de-C.
Dictionnaire Historique et Archéologique du P-de-C : ARRAS I .
RICOUART : Etude des noms de lieux .
PARIS (M) : Un village d'Artois à travers l'Histoire :Ch.VIII,
p. 90-91 .
BERGER et DUBOIS : Quatre cents vues des villages d'Artois :
N° 281 , p. 104 .



WAGNONLIEU

Ce hameau est situé sur la route d'Avesnes-le-Comte, à mi-chemin entre DAINVILLE et DUISANS . Bien que ce hameau dépende de DUISANS, les enfants vont à l'école de DAINVILLE . En 1966, on comptait 63 habitants dont 10 sur le terroir de DAINVILLE .

L' ORIGINE DU NOM :

Avant de prendre son nom actuel, WAGNONLIEU s'appela d'abord WANIUMLIU puis WAIGNONLIEU .

Il tire ce nom de "WAGONIS LUCUS ", qui signifie " bois de Wagon " : il s'agirait d'un petit bois qui appartenait aux religieuses de LA THIEULOYE et qui fut défriché en 1627 .

L' HISTOIRE DE WAGNONLIEU :

Au XIII ème siècle, WAGNONLIEU était un fief du château d'AVESNES-le-COMTE . Une grande partie des terres appartenait aux religieuses de la THIEULOYE .

Les chroniques du XV ème siècle font état d'un fait d'armes qui s'y est passé en 1475 : un détachement de troupes bourguignonnes, sorti d'ARRAS sous la conduite du Gouverneur-Comte de ROMONT, pour châtier les Français qui ravageaient le pays, fut défait par eux et les chefs furent faits prisonniers .

Les religieuses de la THIEULOYE habitaient une ferme seigneuriale qui couvrait trois mesures . Depuis 1749, une chapelle s'élève non loin de la ferme des religieuses, occupée de nos jours par la famille Deboschère .

MONUMENTS INTERESSANTS :

1°) LA CHAPELLE :

Elle fut érigée en 1749 non loin de la ferme des religieuses de la THIEULOYE . Malgré les efforts d'Alexis BOULONGUE, maire et bon chrétien, la chapelle fut endommagée pendant la Révolution . Restaurée en 1852, elle fut baptisée Notre Dame des Champs. Le 15 Août 1891, une statue de la Vierge fut bénie et placée dans la niche extérieure . En 1900, elle fut achetée par la famille MONTAIGNE-LESUEUR qui l'entretint . Depuis 1941, elle est propriété de l'Association St-Léger de DUISANS .

2°) LA FERME SEIGNEURIALE :

Cette ferme est la première que l'on rencontre en arrivant dans le hameau par la route de Duisans . Il s'agit en fait de la ferme, citée plus haut, des religieuses de la THIEULOYE . A l'origine, elle était d'ailleurs la seule maison du hameau et son propriétaire actuel , M. DEBOSCHERE, affirme que des souterrains la relient aux abbayes de MONT- St- ELOI et de HABARCQ .

BIBLIOGRAPHIE :

D . H . A . du Pas-de-Calais : ARRAS - T . 1 - p. 122 .
PARIS (M) : Un village d'Artois à travers l'Histoire : DUISANS .

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	p. 1
Participation : les Membres du Club	p. 2
Remerciements	p. 3
Bibliographie	p. 4 à 7
Table des sigles	p. 8
Présentation géographique	p. 9 à 11
<u>1ère PARTIE</u> : La Vallée de la Scarpe	p. 12
Berles-Monchel et Vandelicourt	p. 13 à 15
Savy-Berlette	p. 16 à 19
Mingoval	p. 19 à 21
Aubigny-en-Artois	p. 22 à 24
Agnieres	p. 25
Capelle-Fermont	p. 26 à 28
Villers-Chatel	p. 28 à 30
Frévin-Capelle	p. 31 à 32
Acq	p. 33 à 35
Ecoivres	p. 36 à 39
Mont-Saint-Eloi	p. 40 à 42
Maroeuil	p. 43 à 44
Etrun	p. 45 à 48
Anzin	p. 49 à 50
Sainte-Catherine	p. 51 à 53
<u>2ème PARTIE</u> : La Vallée du Gy	p. 54
Avesnes-le-Comte	p. 55 à 58
Hauteville	p. 59 à 62
Habarcq	p. 63 à 67
Hermaville	p. 68 à 70
Haute-Avesnes	p. 71 à 72
Bavincourt	p. 73 à 75
Barly	p. 76 à 79
Fosseux	p. 80 à 82
Wanquetin	p. 83 à 84
Gouy-en-Artois	p. 85 à 87
Beaumetz-les-Loges	p. 88 à 90
Berneville	p. 91 à 95
Warlus	p. 96 à 97
Dainville	p. 98 à 103
Agnez-les-Duisans	p. 104 à 105
Duisans	p. 106 à 108
Louez-les-Duisans	p. 109 à 110
Wagnonlieu	p. 111
<u>3ème PARTIE</u> : La Vallée du Crinchon	p. 112
Le Crinchon : présentation :	p. 113 à 115
Bailleulmont et Bailleulval	p. 116 à 118
Basseux	p. 119 à 121
Rivière	p. 122 à 124
Wailly	p. 125 à 127
Agy	p. 128 à 129
Achicourt	p. 130 à 135
Table des matières	p. 136
Table des illustrations	p. 137

T A B L E D E S I L L U S T R A T I O N S

	Couverture
ACQ : (Vue tirée des Albums de Charles de CROY) :	
Carte de CASSINI :	p. 11
La SCARPE au moulin de MAROEUIL :	p. 12
Chapelle de VANDELICOURT , Eglise de BERLES-MONCHEL :	p. 19
Eglise et Porte du Cimetière de MINGOVAL :	p. 19
Le Manoir de FERMONT , le Château de VILLERS-CHATEL :	p. 28
La Chapelle (Fin du XVIIIe), Route de LOUEZ à MAROEUIL :	p. 44
Vue de l'Abbaye d' ETRUN :	p. 48
Le Château d' ANZIN :	p. 50
La Croix de grès à SAINTE-CATHERINE :	p. 53
Le GY près d' AGNEZ-les-DUISANS :	p. 54
L' Eglise d'AVESNES-le-COMTE :	p. 58
La Tour de la ferme du Château à HAUTEVILLE :	p. 62
Tour Sud-ouest de la ferme fortifiée à HABARCQ :	p. 67
Château , grange de ferme à HERMAVILLE :	p. 70
Portail de la Commanderie à HAUTE-AVESNES :	p. 72
Fronton du Château de BAVINCOURT :	p. 75
Le Château de BARLY :	p. 78
Le Château de BARLY (suite) :	p. 79
Le Château de FOSSEUX et Porche de la ferme :	p. 82
Le Château de BEAUMETZ-les-LOGES :	p. 90
Intérieur du Gîte équestre à AGNEZ-les-DUISANS (pigeonnier) :	p. 105
L' Eglise de DUISANS :	p. 108
Le Moulin à LOUEZ-les-DUISANS :	p. 110
Le CRINCHON :	p. 112
Le Moulin de BAILLEULMONT :	p. 115
La Tour de BAILLEULMONT :	p. 118
Le Château de GROSVILLE à RIVIERE :	p. 124
WAILLY : (le moulin) :	p. 127
L'Eglise d' AGNY :	p. 129
Le Retour des champs , (ACHICOURT) :	p. 135
Enseigne de la Corporation des Malteurs à HABARCQ : Dos de la couverture	

